

15¢ Vol. 64 No 19 SAINT-BONIFACE, JEUDI 12 AOUT 1976

EN ÉMETTANT SON ORDONNANCE, M. LANG A DÉROGÉ À L'ESPRIT DE LA LOI SUR L'AÉRONAUTIQUE ET VIOLE LA LOI DES LANGUES OFFICIELLES

L'opinion d'un ancien Surintendant des Règlements de l'Air à Ottawa

MAURICE BARIBEAU

Nul n'est peut-être plus intéressé par les temps qui courent aux développements de la querelle du bilinguisme aérien que M. Maurice Baribeau, ancien Surintendant des Règlements de l'Air à Ottawa, qui fut aussi pendant plus de dix ans, de 1963 à 1974, Régisseur de l'Aviation civile, puis Administrateur régional des Services de l'Air au Québec. Dans ces diverses fonctions, M. Baribeau s'employa à promouvoir des pratiques linguistiques conformes à la réalité du pays. Il contribua notamment à l'avancement très sensible du bilinguisme chez les contrôleurs du trafic aérien au Québec.

Ces temps derniers, M. Baribeau avait donné à la Gazette un article très remarqué dans lequel il établissait que, sur la foi de sa propre expérience comme pilote et administrateur de l'air et de nombreuses études auxquelles il a été associé, l'argument de la sécurité plaide en faveur du bilinguisme dans les communications aériennes plutôt qu'en faveur de l'unilinguisme réclamé par la CALPA et la CATCA. Cet article fut reproduit dans de nombreux journaux du pays. M. Baribeau revient aujourd'hui à la charge à propos de la dernière ordonnance de M. Lang. S'appuyant encore une fois sur sa longue expérience de ces questions, il considère que l'ordonnance est un acte arbitraire et dictatorial qui viole la Loi des Langues officielles et contredit la lettre et l'esprit de la Loi sur l'Aéronautique.

(LE DEVOIR)

LOrdonnance sur la navigation aérienne, série 1, no 1, concernant l'utilisation du français, serait-elle **"ultravires"**?

Dans notre système de gouvernement, c'est au Parlement que les députés élus font valoir l'autorité de légiférer qui leur est conférée par le peuple. La Loi sur l'Aéronautique, comme toutes les lois, a été étudiée au Parlement, votée majoritairement et sanctionnée par le Gouverneur-Général. Ça fait partie de notre processus démocratique. Elle est devenue loi, même pour les ministres en fonction.

Cette loi a été revue par la Chambre des Communes à quelques reprises pour fin de modifications. Aucun article de la Loi sur l'Aéronautique ne fait mention de la langue de l'aviation, ou de la langue du contrôle de la circulation aérienne. Il est bien sûr que dans l'esprit des législateurs, la loi ne contenait rien qui puisse autoriser le ministre des Transports à légiférer en matière de langue.

L'article 6 (1) de cette loi prévoit que le ministre des Transports peut préparer des règlements pour contrôler et régler la navigation aérienne au Canada et que ces règlements doivent être approuvés par le Gouverneur en Conseil. Ces règlements ont été faits et approuvés et sont connus comme "Les Règlements de l'Air". Il est bien entendu que ces règlements que le Gouverneur en Conseil a approuvés devaient s'inspirer de la Loi sur l'Aéronautique adoptée au Parlement. On ne trouve dans ces règlements aucune volonté de légiférer dans le domaine des langues en aviation.

L'article 6 (2) de la loi prévoit également que tout règlement édicté en vertu du paragraphe 6 (1) peut autoriser le ministre des Transports à établir des "Ordonnances ou Directives" concernant les matières tombant sous le présent article.

Or, rien dans l'article 6 et dans les règlements qui en émanent, ne fait mention de la langue de l'aviation, ce ne peut servir directement d'appui à une Ordonnance comme celle que le ministre Lang vient d'émettre. Il l'a cependant appuyée sur la Section 104 (k) des Règlements de l'Air qui l'autorise à "prescrire des normes et des conditions relatives à la normalisation des équipements, systèmes et méthodes de communications employés en navigation aérienne". Le ministre n'avait pas auparavant utilisé l'autorisation qu'il possède sous ce paragraphe.

Les systèmes et méthodes de communications en aviation sont ceux que l'usage a établis. Ils peuvent varier ici et là, mais sans conséquences. Si le ministre avait jugé bon de les prescrire par ordonnance, l'application des normes pourrait fort bien se faire dans les deux langues officielles du pays. L'application des normes relevant de lois ou règlements dans les autres domaines législatifs, ne se fait-elle pas dans les deux langues officielles? Son ordonnance qui restreint l'utilisation du français en s'appuyant sur ce règlement, déroge à l'esprit et à la lettre de la Loi sur l'Aéronautique.

Pour émettre une ordonnance sur la navigation aérienne, le ministre des Transports n'a qu'à faire préparer l'ordonnance par ses fonctionnaires, la signer et la faire publier dans la Gazette officielle du Canada. C'est alors qu'elle prend force de loi et que ceux qui l'enfreignent sont passibles des peines prévues dans la Loi sur l'Aéronautique.

Dans toute cette affaire, le ministre piétine sur un sol tellement fragile qu'il a dû contremander la première ordonnance qu'il a émise après ses mémorables rencontres avec la CALPA et la CATCA, et ceci presque à l'insu du public. Sa dernière Ordonnance du 7 juillet a été publiée dans la Gazette officielle du 23 juillet et le sera de nouveau dans l'édition régulière du 11 août. Elle est présentement en vigueur.

Le ministre a donc agi seul comme législateur. Il a été plus qu'arbitraire, presque dictateur. Il a fait fi de la Loi sur les langues officielles. En émettant son Ordonnance, il a pris position sur la controverse linguistique dans le contrôle de la circulation aérienne. Il a pris pour acquis que l'utilisation du français portait atteinte à la sécurité aérienne. Le geste qu'il a posé servira d'appui à la CALPA et la CATCA et il influencera la Commission judiciaire qui doit enquêter sur l'utilisation du français dans les communications air-sol au Québec.

Et pourtant, certains ministres et un bon nombre de députés avaient espéré que l'application du bilinguisme dans les airs pourrait s'étendre à la région de la Capitale nationale. L'Ordonnance Lang semble avoir complètement fermé la porte à ces aspirations. En bon anglophone de l'Ouest, il a vu clair.

Si le ministre a émis son Ordonnance dans le seul but de céder à des exigences syndicales, il n'avait pas le droit de le faire. Il a abusé du pouvoir discrétionnaire que possèdent les ministres. Sa conscience professionnelle aurait dû l'en empêcher. Il y avait d'autres moyens disponibles pour régler le conflit.

Les présidents de la CALPA (1) et de la CATCA (2) ont affirmé gratuitement que la sécurité aérienne sera menacée par l'implantation du français dans les communications air-sol au Québec. Cependant, ils n'en ont jamais donné la preuve. Pourtant il semble bien élémentaire que si des communications peuvent s'effectuer plus facilement et avec plus de compréhension

(Suite, page 14)



Visages de l'Ouest: élévateurs à White City, Saskatchewan.

VOIR, PAGE 3: le premier d'une série d'articles sur "L'INSURRECTION DE 1837-1838", pages importantes de l'Histoire des Canadiens Français

Éditorial

FIN D'ÉTÉ – TOUR D'HORIZON

Lundi soir, rue Langevin, sous une pluie légère, des feuilles jaunies tombaient des arbres que secouait la brise, parsemant de petites taches claires la chaussée luisante. Dans le ciel, de gros nuages. Fin d'été. L'été, période de ralentissement, de vacances et de détente pour certains. Les festivals, les fêtes champêtres, les pique-niques tirent à leur fin. Les paroisses centenaires ont célébré. Bientôt l'automne, la rentrée, la reprise, alors que les beaux matins frais vous redonnent de l'énergie.

À Ottawa, les députés sont en vacances depuis un moment. Les ministres qui ne sont pas partis s'apprêtent à le faire. Le parti au pouvoir glisse, de plus en plus impopulaire. Il va falloir, et très bientôt, là-bas, des changements à la tête. La situation économique se détériore, la machine de lutte contre l'inflation ne donne pas de résultats sauf le refoulement des augmentations de salaires d'ouvriers syndiqués. Les autres obtiennent peu ou rien et les prix continuent de monter. Au moment où nous écrivons ces lignes, Statistiques Canada annonce une augmentation du taux de chômage au mois de juillet. C'est maintenant 7.3 p.c., ce qui est considérable. Or, l'hiver accentue généralement le chômage. Et les extravagances de Montréal vont devoir ralentir.

On dit peu à Ottawa. Un observateur de la scène politique faisait remarquer l'autre jour que dans le monde de l'industrie et des affaires, on se plaint de plus en plus du fait que le ministre des Finances est devenu presque inaccessible. Le Premier Ministre, pour sa part, semble détaché –enfin, il ne dit rien en public– de la conjoncture. Le programme de lutte contre l'inflation, qui essuie depuis ses débuts les foudres des syndicats, déplaît de plus en plus à la grande entreprise qui l'avait tout d'abord accepté froidement, habituée qu'elle est à la présence de l'Etat dans affaires.

Absence de leadership à Ottawa, ce qui est grave alors que les problèmes s'accumulent. Les récents sondages Gallup indiquent un appui de moins en moins considérable au parti au pouvoir de la part de l'électorat. Il y a eu l'insulte aux Canadiens Français, l'affaire des contrôleurs et des pilotes de l'air qui aura des effets sur le fédéralisme. Que nous réserve la rentrée. On s'attend à un remaniement ministériel, mais, au point où en est la situation, cela ne changera pas grand-chose. En octobre, le programme de lutte contre l'inflation aura un an...

Plus près de nous, les organisations, les mouvements, les groupes, vont reprendre leurs activités, certains après avoir connu diverses difficultés. La Société franco-manitobaine, bras politique des Franco-Manitobains, a perdu son directeur général, doit nommer un remplaçant d'ici quelques semaines. La situation financière est délicate à la S.F.M. Les octrois que cet organisme reçoit d'Ottawa ne se sont pas accrus, la valeur domestique du dollar est dépréciée, les coûts augmentent. On a dû remercier certains membres du personnel de leurs services. On nous dit, de plus, que les versements sont extrêmement lents à venir d'Ottawa. Mais on se réorganise et les activités reprendront à l'automne comme l'indiquent les annonces que l'on a vues dans le journal demandant des animateurs.

Du côté du Centre culturel franco-manitobain, le printemps a été financièrement très mauvais, comme on le sait. Le Centre a maintenant un nouveau directeur qui est enthousiaste, qui a de l'imagination, et qui soumettra très bientôt à son conseil d'administration des idées intéressantes qui devraient amener de la vie au Centre qui est ouvert à tous mais dont les habitués semblent être toujours les mêmes.

L'école française. On a eu le mouvement d'un groupe de parents des élèves de l'école du Précieux-Sang qui réclament une école française. Le mouvement a débuté vers la fin de l'année académique et aux derniers renseignements, les commissaires de la Division scolaire de Norwood ont décidé de maintenir le statu quo.

Alors que nous allons sous presse, les commissaires de la Division scolaire de Saint-Boniface, qui ont reçu, il y a une quinzaine, une délégation des "parents de l'école Taché" qui de nouveau réclament "une école entièrement française dans le Vieux Saint-Boniface", rencontrent de nouveau les commissaires qui ont étudié le dernier mémoire que les parents leur ont présenté, et cette fois, la Société franco-manitobaine et les Educateurs franco-manitobains sont invités à présenter leurs vues sur le sujet d'une école française dans le nord de Saint-Boniface. Il y aura donc, peut-être bientôt, une école française dans le Vieux Saint-Boniface.

Enfin, dans la longue et tortueuse affaire de l'école française de Saint-Norbert, on nous dit que des soumissions ont été reçues par la Division scolaire de la Rivière-Seine pour sa construction, que les détails matériels de l'entreprise sont présentement à l'étude au ministère de l'Education, et que la construction de l'école devrait commencer cet automne.

Pour maintenir un contact plus étroit avec le gouvernement fédéral et ne pas laisser échapper d'octrois et en obtenir de plus substantiels, les associations représentant les Francophones hors Québec ont formé il y a quelques mois la "Fédération des Francophones hors Québec", qui a maintenant pignon sur rue à Ottawa. C'est le "lobby" des Francophones hors Québec à Ottawa. A la même enseigne loge l'association des journaux francophones hors Québec dont l'activité principale consiste à obtenir des ministères fédéraux pour ces journaux de la publicité payée, source de revenus indispensables à la survie de ces journaux.

L'an dernier, la direction du Collège universitaire de Saint-Boniface a déployé des efforts extraordinaires pour intéresser parents, éducateurs et élèves des écoles de toute la province et même d'en dehors, à l'enseignement que dispense le Collège. Souhaitons que ces efforts portent fruits et que nos gens comprennent l'importance de s'instruire.

En cette fin d'été, si on regarde en arrière, si l'on regarde ce qui s'est fait depuis une couple d'années au Manitoba français, on doit être optimiste, malgré certains échecs, quant à ce réveil, enfin, ce début de réveil chez les Franco-Manitobains, ce regain, chez une partie de la population en tout cas, de fierté nationale. Il faut poursuivre, si nous voulons durer. Lutter, batailler, persister, ne pas lâcher.

Jean-Jacques Le François

Lettre

Monsieur le Rédacteur,

Avec un peu de retard, je viens vous remercier pour la délicatesse et les bons voeux que vous avez exprimés en première page de votre journal (8 juillet) à mon endroit à l'occasion de mon 25e anniversaire de sacerdoce et de ma nomination comme supérieur provincial des Oblats du Manitoba.

Puissé-je à ce nouveau titre être encore utile à la population franco - manitobaine tout en étant plus directement au service de ma communauté et de ses tâches apostoliques.

Respectueusement vôtre,

Jean-Paul Aubry, O.M.I.



Voici les membres du nouveau conseil d'administration de PRESSE-OUEST, LIMITÉE, la compagnie éditrice du journal LA LIBERTÉ. — Dans l'ordre habituel, première rangée: le président, M. Jean-Paul Gobeil; les directeurs, Mme Agnès-Marie Roy, M. Richard Roy. Seconde rangée: Mme Denise Fournier, M. Renald Bisson et M. René Piché. N'apparaît pas sur la photo, Soeur Edmée Labossière.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTEUR : Marcien Emond.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : René Guyot. Au téléphone : 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTE. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone : 247-4823.
L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.
LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

L'INSURRECTION DE 1837-1838

1- La montée d'une nouvelle élite canadienne-française qui se cherche un statut social, se tourne vers la politique

par JEAN-JACQUES LE FRANÇOIS

Une nouvelle élite canadienne-française paraît au début du XIXe siècle, que constituent les membres des professions libérales, issus principalement de la paysannerie mais aussi de la petite bourgeoisie des villes et des campagnes formée des marchands. Cette classe nouvelle est sortie des séminaires, mais elle ne tarde pas à devenir en partie incroyante et adepte des idées libérales européennes et américaines, à la grande crainte du clergé qui ne manque pas de réagir.

Or, à un moment donné, les membres de cette élite sont devenus tellement nombreux, compte tenu de la population canadienne-française, qu'ils ne peuvent plus vivre de leurs professions dites "libérales". Se cherchant un statut social, ils se tournent vers la politique, s'y précipitent. S'érigeant en "élite nationale", ils partent à la conquête du Pouvoir.

Au paysan aigri aux prises avec les difficultés de la crise agricole, la nouvelle élite laïque propose "le Saint-Laurent ne (constituant) plus le bas d'un Etat commercial ou industriel, écrit Fernand Ouellet, comme le pensaient les Anglo-Saxons, (mais; plutôt une mer intérieure, s'étendant du Golfe aux frontières du Haut-Canada, autour de laquelle graviterait à l'avenir une population paysanne retranchée sur ses traditions ancestrales épurées de l'apport démoralisateur des fourrures et du bois. A cette fin, les institutions traditionnelles, le droit coutumier français et le régime seigneurial, paraissent éminemment aptes à éliminer les abus du capitalisme tout en protégeant le Bas-Canada contre l'immigration loyaliste, américaine et anglaise".

"Mais, poursuit l'historien, la réalisation de cette vision supposait la prise du pouvoir par les groupes sociaux intéressés à assurer la survivance du groupe français. Tel était, en plus du désir de procurer aux professions libérales la mainmise sur les postes administratifs, le motif principal qui inspira la revendication d'un "gouvernement responsable" par les membres du **parti canadien.** Mais le principe de la responsabilité ministérielle suscita des oppositions irréductibles. Les marchands anglais entrevoyaient, comme conséquence de l'application de ce principe au gouvernement de la colonie, la ruine économique du pays dont la prospérité dépendait d'une législation locale constructive et l'appui de la métropole. De son côté, la bureaucratie craignait la perte de ses privilèges et de sa suprématie administrative. Le gouverneur, pour sa part, en plus d'entrevoir une diminution de son autorité, regardait la responsabilité ministérielle comme une étape vers l'indépendance et la démocratie. Enfin, le clergé, tout en craignant pour son influence sociale et ses privilèges économiques, envisageait avec stupeur l'affirmation d'un groupe laïc qui prétendait asseoir la société sur des principes libéraux et contester son droit de regard sur la vie politique".

Le **parti canadien** devient bientôt le **parti patriote** et Louis-Joseph Papineau montréalais, figure dominante à l'Assemblée. La nouvelle élite à l'oreille du paysan désabusé qui choisit pour son chef cet homme étrange élevé par une mère janséniste et autoritaire, époux d'une femme janséniste et autoritaire, et illuminée, admirateur un moment des institutions parlementaires anglaises, puis républicain et nationaliste. Plus tard, revenu des Etats-Unis où il avait fui dès les premiers coups de feu de 1837, qu'il avait pourtant suscités, il préconisera l'annexion aux Etats-Unis.

Papineau avait été élu député du comté de Kent (Chambly) en 1809. C'était le moment où le gouverneur Craig tentait de mettre au pas les députés. En 1815, Papineau devient président de la Chambre. Son ascendant sur le peuple croît rapidement. Orateur extraordinaire, les foules le réclament, le suivent. Le plus représentatif de cette nouvelle élite, il veut le pouvoir pour "la préservation et la restauration du passé", selon le mot de Ouellet, et prétend le conquérir, ce pouvoir, grâce aux possibilités qu'offre à une majorité le système parlementaire. Contrôler l'Exécutif par le contrôle de l'Assemblée. Pour ce, les chefs canadiens-français revendiquent la responsabilité ministérielle. Ils ont foi en le système britannique. "Mais, poursuit Ouellet, le jour où ils croient avoir perdu cet appui et où les aspirations à l'indépendance semblent le fait d'une assez forte proportion de la population, ils rejettent le modèle britannique au profit d'institutions républicaines inspirées des Etats-Unis. Il est important de noter, écrit l'historien, que plus la réaction nationaliste se renforce en conséquence de la crise agricole et des tensions démographiques, plus l'attachement aux idées démocratiques devient puissant et davantage l'obstruction politique se pratique d'une façon systématique. Dans cette perspective, le libéralisme et les idées démocratiques sont avant tout un instrument au service d'un nationalisme foncièrement réactionnaire et de l'ambition de certains individus. L'adhésion à ces idéologies d'avant-garde, même si elle n'est pas en tout point artificielle, n'implique cependant pas une conversion des mentalités. Tout au plus est-elle le signe, sinon du pur opportunisme, du moins d'une ambivalence profonde qui ne se dénoue vraiment qu'en faveur de la préservation et de la restauration du passé.

"Il est bien évident que l'attitude de cette élite a contribué à ancrer les ruraux dans leur volonté de résistance au changement. Car ceux-ci n'ont retenu que l'aspect conservateur de l'idéologie globale. De même elle a servi, parce que les clercs n'ont vu en

(Suite, page 13)

Le clan loyaliste n'est pas le Canada anglais

Le texte que nous reproduisons ici est celui d'une lettre adressée à la tribune libre du journal LE DEVOIR par un citoyen de Islay, en Alberta, du nom de Allen Ronaghan.

Monsieur le directeur,

Vous avez publié ces derniers temps plusieurs éditoriaux sur le thème du Canada anglais et du bilinguisme. Puis-je faire quelques observations à ce sujet?

D'abord, il n'existe pas une telle entité que le Canada anglais. Il y a autant de Canada anglais qu'il y a de villes au Canada, peut-être même davantage. Le Canada anglais dont je fais partie est la partie centre-est de l'Alberta, laquelle compte environ 72 ans d'existence, la majorité des gens qui se sont établis ici connaissaient peu de chose au sujet des problèmes linguistiques qui ont pu exister au 19e siècle.

Mon père apprit naguère l'anglais à un jeune Canadien français qui se faisait exploiter par son employeur, un Français de France, lequel lui versait un salaire inférieur à celui qu'il méritait. Lorsque ce jeune homme, après avoir fait enquête autour de lui, se rendit compte de ce qui se passait, il alla s'établir ailleurs. L'anglais fut pour lui une langue libératrice.

Vous parlez de la "Voix du Canada", cet organisme qui a publié dans le Globe and Mail un message que vous avez peu prisé. Vous connaissez sans doute le courant "loyaliste" au Canada anglais. On est capable de drôles de trucs dans cette famille. Laissez-moi en mentionner un exemple. On croit généralement que la réaction qui se manifesta en Ontario vers 1870 devant la première insurrection manitobaine fut le fruit d'un mouvement spontané. Mais il n'en fut rien. Cette réaction fut cuisinée par un petit groupe d'hommes du clan loyaliste qui s'appelèrent "Canada d'abord". Une récente publication intitulée "The Denison Family of Toronto, 1792-1925", par Daird Gagan, (U. of Toronto Press, 1973) jette là-dessus un éclairage intéressant. Lisez plutôt cet extrait de l'ouvrage:

"Utilisant Heydon Villa comme base d'opérations, ils conçurent et organisèrent des manifestations, multiplièrent les articles incendiaires destinés à la publication dans les journaux et exploitèrent de manière générale les préjugés toujours à fleur de peau de l'Ontario protestant".

Vous pouvez aussi percevoir un autre aspect fort révélateur de la "tradition loyaliste" dans deux autres ouvrages de Denison, intitulés "Soldiering in Canada" et "The Struggle for Imperial Unity", dans lesquels il évoque aussi, entre parenthèses les événements de 1870.

Lors que j'ai entendu parler de l'initiative de la "Voice of Canada", je me suis immédiatement souvenu de George Denison. Le loyaliste est plus loyal que la Reine elle-même. Il se considère plus représentatif que le Parlement. Comme il est convaincu d'avoir raison, le fait de prendre les armes est pour lui un acte non pas de trahison mais de patriotisme.

J'appartiens à une autre tradition. La mienne dit: "Si les contrôleurs du trafic aérien ne veulent pas se soumettre aux directives émises par le gouvernement du Canada, il faudra les remplacer par d'autres personnes qui accepteront de respecter ces règlements". Le Parlement est l'organisme suprême en ces matières, et la Loi des Langues officielles fut approuvée par tous les partis. Mettons-nous ensemble à la tâche qui consiste à construire un Canada meilleur. □

L'Actualité

BÂTIR UN EMPIRE À SOIXANTE ANS. . .

La semaine dernière, dans un hôpital de Londres, Roy Herbert Thomson, né à Toronto le 5 juin 1894 d'un père, barbier, de descendance écossaise et d'une mère anglaise, rendit doucement l'âme. Cet homme extraordinaire, qui avait un sens des affaires bien à lui, d'une franchise déconcertante, entreprit, dans la cinquantaine avancée, de bâtir un empire financier qui comprend aujourd'hui de grands journaux, dont le Sunday Times, journal de Londres qui, selon certains, est le mieux fait au monde des journaux de langue anglaise, et le fameux The Times of London, des stations de télévision, des lignes aériennes, des sociétés pétrolières.

Cet homme, qui devint Lord Thomson of Fleet [la rue Fleet, à Londres, est la rue où logent les grands journaux], dut renoncer à sa citoyenneté canadienne et acquérir la nationalité anglaise pour pouvoir accepter ce titre, amassa une immense fortune après avoir atteint sa soixante-cinquième année.

Aux années '30, Roy Thomson vendait des appareils de radio dans le nord de l'Ontario. Comme la réception radiophonique était mauvaise dans cette région, il y installa sa propre station de radio utilisant un transmetteur qu'il se procura de seconde main. Cela lui facilita la vente de ses appareils de radio et lui amena des fonds par le biais de la publicité commerciale. En l'espace de dix ans, il devint propriétaire d'un groupe de petits journaux du soir répartis par tout le Canada et de trois stations de radio.

Thomson voyait lui-même à ses affaires et il trouvait son plus grand plaisir, disait-il, à la lecture des états financiers de ses entreprises plutôt qu'à la lecture des livres ou des éditoriaux de ses rédacteurs. Il n'était pas reconnu pour rémunérer trop généreusement ses employés, mais il laissait ses rédacteurs entièrement libres d'exprimer leurs opinions dans leurs éditoriaux. Quand il se porta candidat du parti conservateur à Ottawa, il fut défait. Quelqu'un a fait remarquer que s'il avait été élu, les choses auraient pris une allure bien différente à Ottawa. . . En vue de cette élection, il fit préparer une section spéciale vantant les mérites du parti conservateur et l'offrit aux rédacteurs de ses journaux afin qu'ils l'utilisent s'ils le jugeaient à propos. Certains de ces rédacteurs "ne jugèrent pas à propos" de publier ces textes et on dit que Thomson ne revint tout simplement pas sur le sujet. Lord Thomson se concentrait sur l'aspect financier de ses entreprises, adhérant au principe que si un journal ne peut réaliser des profits, il faut le fermer. Il avait le talent toutefois d'acquérir des journaux déficitaires et d'en faire des entreprises rentables. Il était toujours à la recherche d'un journal à acheter. . . Il fit exception dans le cas du prestigieux quotidien anglais The Times of London, vénérable institution britannique qu'il acquit en 1966, et qu'il prit orgueil à maintenir en vie en y calant quelque 18 millions. . .

Lord Thomson, qui avait quitté l'école à 14 ans, conserva toute sa vie, malgré sa fortune, des habitudes modestes, laissant aux autres, la culture et l'élégance, ce qui lui valut au début de sa carrière en Grande-Bretagne et particulièrement en Ecosse conservatrice, d'être snobé. . .

Et voilà. Un homme qui bâtit un empire alors qu'il est entré dans la soixantaine. Cela devrait faire réfléchir sur le fameux mythe qu'ont cultivé, que cultivent des bureaucrates voulant que les personnes qui atteignent leur soixante-cinquième année deviennent inutiles, "prendre leur retraite", être mises au rancart. . .

Jean de Lotainville

Crédit Foncier

Au service de la communauté manitobaine depuis 1885
Avoir consolidé; $800 millions

Débentures - 5 ans
Minimum de $500

10¼%
Versement semi-annuel d'intérêt

10½%
Versement annuel d'intérêt

Winnipeg - 286, rue Smith
Au téléphone - Maurice Préjet
(204) 942-5515

Appels interurbains acceptés à frais virés

Membre de la Canada Deposit Insurance Corporation.

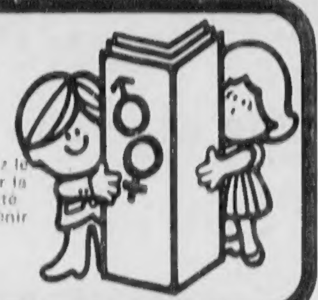


MODES-QUÉBEC. Superbe manteau de renard de la collection Langlois, Victoriaville, Québec.

POINT IMPORTANT
OMIS DES MANUELS SUR LE MARIAGE...

... à savoir, lorsque vous quittez le célibat, vous devriez en informer la Commission des Services de Santé du Manitoba qui pourra ainsi tenir à jour ses dossiers.

Aidez-nous à vous aider



Le DR HENRI MARCOUX
Chiropracticien

annonce le déménagement de son bureau, du 281, rue Taché, au 226, chemin Saint Mary's **à Saint-Boniface**

Téléphone: 452-9803

EXCLUSIVE CARPETS LTD.

1609, chemin Pembina. 558, chemin Saint Mary's
453-4048 233-8158

LE CENTRE D'ÂGE D'OR DE SAINT-BONIFACE

Bien qu'il fasse très beau, l'automne n'est pas loin, et le *CENTRE D'ÂGE D'OR SAINT-BONIFACE* a mis sur pied des programmes susceptibles d'intéresser les personnes de 60 ans et plus. Voici un aperçu des activités de septembre:

Culture physique, artisanat, danses carrées, broderie liquide, conversation anglaise, tricot pour la Croix-Rouge, carpet bowling, shuffle-board, cartes, bingo, leçons de natation, un cours de système métrique.

D'autres activités seront au programme, mais le manque d'instructeurs n'a pas encore permis de fixer de date.

Tous les mois *LE CENTRE D'ÂGE D'OR SAINT-BONIFACE* offre les services gratuits d'un avocat.

Pour tous renseignements, appelez Jeanne PARENTY, 233-7973 ou venez au Centre, 187, avenue Cathédrale.

AVIS

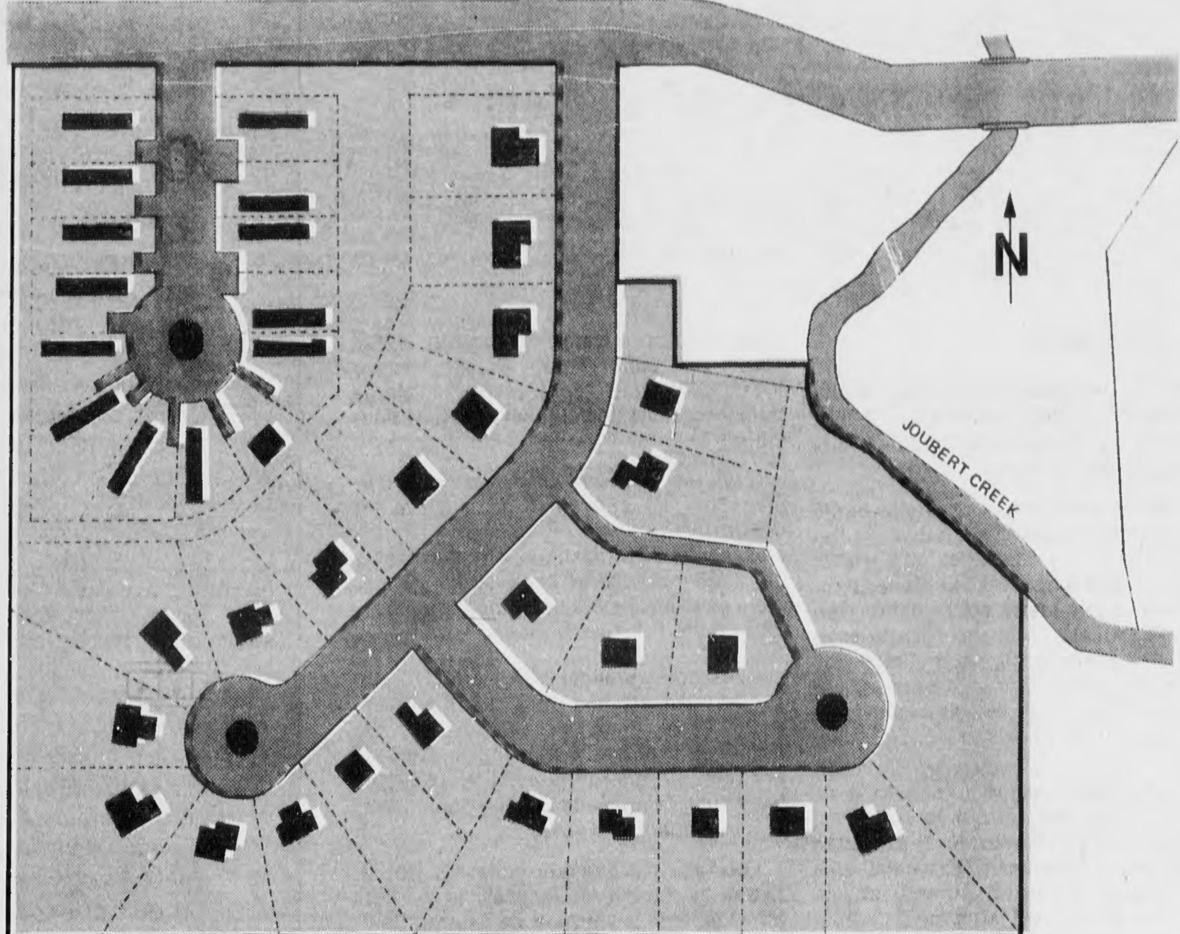
LE VILLAGE CANADIEN COOP LTÉE
a une NOUVELLE ADRESSE:
1-730, chemin River, Saint-Vital R2M 5A4,
et un
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE TEMPORAIRE:
257-4580.

Claude Gagné, gérant

[illegible] tranquille au sein d'une communauté francophone en plein épanouissement

PARC JOLYS

Le Parc Jolys vous offre un terrain de choix pour construire la maison de vos rêves. Un total de vingt-quatre lots (entre 12,000 et 14,000 pieds carrés) sont disponibles pour bâtir des demeures privées. De ces quinze acres de terrain, une partie sera transformée en parc longeant la rivière. La circulation sera limitée en raison du fait que toutes les rues se terminent en cul-de-sac. Les services d'égout, d'eau et d'électricité sous-terrains déjà payés vous garantissent des taxes basses pour les années à venir. Le Parc Jolys n'est pas une coopérative — vous devenez vous-même propriétaires. C'est le premier développement dans la région, planifiée et organisée à l'intention des résidents: une communauté à l'écart des pressions urbaines, mais ayant toutes les commodités du centre-ville.



Le Parc Jolys est situé à ½ mille du centre-ville sur l'avenue Jolys-Ouest à

ST-PIERRE, MAN.

Pour plus de renseignements, écrivez au

CLUB SEPT CIE LTEE
C.P. 225, St-Pierre (Manitoba)

ou composez le numéro suivant (204) 433-7846 (Olivier Beaudette)

DU CÔTÉ DE LA CUISINE

La mise en conserve des fruits et des légumes

L'IMPORTANCE DE PROCÉDER AVEC SOIN

La mise en conserve constitue un moyen économique de faire, à l'époque de l'abondance, provision de fruits et de légumes de bonne qualité.

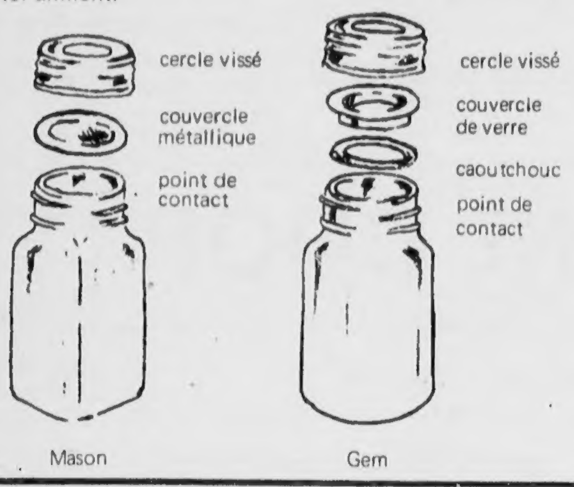
Pour réussir des conserves il est important de:

- Choisir des fruits bien formés, fermes, mûrs et des légumes frais cueillis, tendres et jeunes.
- Utiliser des contenants qui ferment hermétiquement afin d'empêcher toute intrusion d'organismes nuisibles après stérilisation.
- Stériliser les fruits et les légumes assez longtemps, et à une température assez élevée, pour arrêter la maturation et détruire bactéries, levures et moisissures. Encore que les fruits et les tomates puissent être stérilisés dans un bain d'eau bouillante, les autres légumes **le seront** dans un cuiseur sous-pression.

Les fruits et les légumes crus sont périssables à cause de la présence constante de levures, de moisissures et de bactéries dans l'air, dans l'eau et dans le sol. Des changements de saveur, de couleur et de texture sont produits également par détérioration d'enzymes naturels dans les tissus de la plante. Si l'aliment est chauffé à une température suffisamment élevée, les organismes nuisibles et les enzymes sont alors détruits.

A cause du niveau élevé d'acidité naturelle des fruits et des tomates, le séjour dans l'eau bouillante suffit pour détruire les organismes nuisibles dans ces aliments. Cependant les autres légumes, sauf les tomates, contenant peu d'acide, requièrent une plus haute température pour la même opération, laquelle n'est atteinte que sous pression. Aussi, faut-il employer **un cuiseur sous pression pour stériliser les légumes.** Suivre attentivement les instructions recommandées par le fabricant. La durée de stérilisation est très importante, car des spores (une forme très résistante de bactérie) peuvent survivre à la chaleur de stérilisation des légumes à moins qu'elle ne soit maintenue à une température assez élevée pour une période de temps suffisante.

Le poison mortel qui cause le botulisme est produit par une bactérie sporifère appelée *"Bacille du botulisme"*. Elle survit à l'entreposage de légumes non acides et insuffisamment stérilisés, encore que les contenants soient hermétiques. Il se pourrait qu'il n'y ait pas de signe indiquant la présence de détérioration, alors par précaution, **ne pas goûter aux légumes mis en conserve à domicile avant de les faire bouillir.** Cuire les légumes à gros bouillons, pendant au moins 10 minutes tout en les recouvrant. Ne jamais goûter un aliment en conserve avec une apparence ou une odeur étrange; un aliment qui jaillit ou encore avec formation d'écume; détruire un tel aliment.



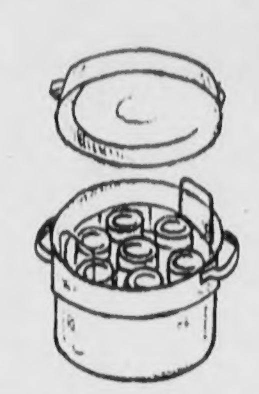
SEPT ÉTAPES POUR UNE MISE EN CONSERVE RÉUSSIE

Pour une mise en conserve réussie, suivre ces quelques étapes de base: choisir l'outillage; préparer les récipients; sélectionner et préparer les fruits et les légumes; empaqueter les aliments dans des récipients adéquats; stériliser pour détruire les organismes nuisibles; sceller et refroidir; ensuite étiqueter et entreposer.

1 CHOISIR L'OUTILLAGE

USTENSILES

Les ustensiles ci-après mentionnés sont essentiels à la préparation des fruits et des légumes — couteaux tranchants


bain d'eau bouillante



Bocal à pinces

(de préférence inoxydables), une passoire, des cuillères et tasses à mesurer, des cuillères de bois et une assiette pour tenir les ustensiles. D'autres ustensiles utiles sont un lève-bocal, une petite brosse pour gratter les légumes, un panier en fil de fer pour blanchir pêches et tomates, un entonnoir à large col, une claie et une planche.

RÉCIPIENTS

S'assurer d'utiliser des récipients spécifiquement conçus pour la mise en conserve à domicile. Les bocaux pour café ou sauce à salade, par exemple, pourraient ne pas tolérer la chaleur et la pression pendant la stérilisation et les couvercles ne sont pas toujours hermétiques.

(A SUIVRE)

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-ADOLPHE

désire annoncer que les "Jours de Plaisirs" auront lieu au Parc de Saint-Adolphe du vendredi soir, le 13 août, jusqu'au dimanche le 15.

Les célébrations commenceront avec une partie de balle, le vendredi soir, entre les "Panthers" de Saint-Adolphe et les "Old Timers" du Manitoba. L'équipe des "Old Timers" est composée d'anciens joueurs de hockey de la Ligue Nationale.

Samedi est la journée pour la famille avec des courses et concours pour les enfants. Dans la soirée les "Haks", de Saint-Adolphe, joueront à la balle contre les Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet.

Dimanche matin commencera avec un déjeuner aux crêpes, suivi d'un tournoi de balle "slow pitch". Il y aura des rafraîchissements pour jeunes et moins jeunes, de la natation, de la danse, et plusieurs autres activités. Alors venez et participez aux plaisirs. Les profits iront au centre communautaire de Saint-Adolphe. N'oubliez pas. Du 13 au 14 août au Parc de Saint-Adolphe.

de ci, de ça...



Les éditoriaux de LA LIBERTÉ. — Souvent, en parcourant les hebdomadaires des autres provinces, on y relit des éditoriaux de LA LIBERTÉ, ce qui n'est pas mauvais signe.

* * *

Les "groupes ethniques". — Le journal The Tribune consacrait une page de sa livraison du 3 août à des photos et textes sur les festivals, fêtes et autres manifestations de la fin de semaine qui venait de se terminer dont le Festival de la Grenouille, à Saint-Pierre. Le titre de la page: "The weekend belonged to Manitoba's ethnic group" ("La fin de semaine a été celle des groupes ethniques du Manitoba"). L'anglophone identifie les Canadiens Français du Manitoba comme "groupe ethnique" et nous met sur le même pied que les derniers arrivants au Canada. . . Il semble ignorer que nous avons fondé le Canada au dix-septième siècle. . .

* * *

Pas de punition. — L'ordonnance du ministre des Transports touchant la langue des communications air-sol prévoit des punitions sévères — perte de permis — contre ceux qui transgresseraient les ordres. A Winnipeg, ces jours derniers, 17 contrôleurs de l'air ont comparu devant le tribunal sous l'accusation d'avoir ignoré une injonction leur enjoignant de ne pas quitter leur poste. Ils ont été trouvé coupables mais n'ont pas été punis. . .

* * *

La formule coopérative. — Seize familles membres du Village Canadien Coop Ltée sont entrées la semaine dernière dans leurs nouvelles demeures. Le Village comptera, une fois complété, 150 unités de logement. Le bureau est sur place et il existe un numéro de téléphone temporaire où l'on peut atteindre le gérant: 257-4580.

* * *

Un plan de développement de l'éducation française en Colombie-Britannique. — Le Service de diffusion de la documentation de l'ACELF a publié, en mars dernier, le rapport d'une étude sur la situation scolaire des francophones en Colombie-Britannique. En parcourant le document, on remarque que le système recommandé pour la Colombie-Britannique est entièrement modelé sur le système implanté au Manitoba depuis deux ans.

* * *

Après l'orgie. — Ca commence. Le ministre québécois responsable des installations olympiques de Montréal le docteur Victor Goldbloom, a déclaré en fin de semaine qu'il n'est pas impossible que le fameux stade ne puisse rapporter assez de revenus pour défrayer les coûts de son entretien. Selon le ministre, il pourrait en coûter $50,000 PAR JOUR pour entretenir le lieu... De son côté, le Toronto Star suggérerait en éditorial, dans sa livraison du 3 août, que tout le Canada devrait partager les frais de l'extravaganza de Montréal. On sait que la fête est en déficit de près d'un milliard et demi. On n'a pas fini d'entendre parler de cette affaire.

* * *

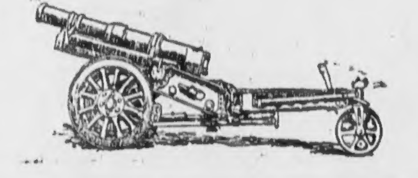
Le vernis des civilisations s'effrite. — Des compagnies d'assurances auraient commencé à se retirer du domaine de l'assurance des écoles au Manitoba à cause de l'importance grandissante des dégâts que causent à ces écoles les jeunes vandales. . .

* * *

Jeunes gens alertes. — On rapporte que plusieurs étudiants engagés comme conseillers en placement par le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, à Winnipeg, ont tenu l'oeil ouvert, surveillant les demandes de personnel qui arrivaient au Centre, et posant leurs candidatures — en certains cas avec succès — aux meilleurs postes offerts. . .

* * *

Comment le général Amin règle les problèmes. — Le Los Angeles Times rapporte de Nairobi, Kenya, que l'université Makere, de Kampala, en Ouganda, a été détruite par les troupes du Président Amin à la suite de désordres étudiants et aussi parce que certains étudiants du lieu se moquaient de son fils, Taban. Les étudiants qui ne sont pas en prison, morts ou blessés à la suite de l'attaque sauvage sur l'université, sont disparus pour échapper aux foudres du président Amin qui est... le chancelier de l'université Makere. On estime à 500 le nombre des étudiants mis en prison à la suite de cet événement.



RÉSIDENCES

SONGEZ-VOUS À vous faire construire une nouvelle résidence, compte tenu d'un budget limité? Venez voir notre maison-modèle "Ready Bilt", à 5 milles au nord de Steinbach, sur la route provinciale 12. Choix de plusieurs plans et options. Nous sommes en mesure d'ériger soit la structure d'une maison ou une maison complètement finie prête à être habitée, que nous transporterons sur votre terrain. Des centaines de clients satisfaits dans un rayon de 70 milles de la Ville. Pour plus de détails et des prix, voyez Clarence Fast à notre maison-modèle, ouverte durant toute la semaine, le vendredi jusqu'à 9h p.m. — A.K. Penner and Sons Ltd. Téléphone: Winnipeg 452-6118 — Steinbach 326-3478.

... ET DEUX CAFÉS EN L'AIR!



Les liquides répandus sur le sol des restaurants et cafétérias peuvent causer des glissades et des chutes dangereuses. La morale de cette photo, des dossiers du "Workers Compensation Board" de la Colombie-Britannique: "ESSUYEZ". [*La Prévention au Canada*]

De belles expositions à la Galerie d'Art



AVIS A LA BELLE JEUNESSE

TROUPE LEGERE,
A PIED ET A CHEVAL.

LÉGION
DE FLANDRE
DRAGONS.



DE PAR LE ROY.

ON fait sçavoir à toutes sortes de Personnes de quelle qualité & condition qu'elles soyent, qui voudront prendre Parti dans la Legion de Flandre, n'auront qu'à s'adresser à Monsieur DE PIESSAC Lieutenant des Dragons de ladite Legion, qui leur fera toutes sortes de bonnes compositions. Les jeunes Gens de Familles seront distingués.

Il recompensera ceux qui lui procureront des beaux Hommes.



△ Du 13 août au 26 septembre, on pourra voir à la Galerie d'Art de Winnipeg, le nombre ◁ d'oeuvres le plus considérable jamais assemblées, en cette ville, des grands maîtres de la peinture européenne, oeuvres qui font partie de la collection du *Musée d'Etat, de Leningrad*. Ce mois-ci, de même, à la Galerie d'Art, 208 affiches murales françaises, prêtées par le *Musée des Arts décoratifs*, de Paris, oeuvres de Daumier, Doré, Manet, Carrière, Mucha, Toulouse-Lautrec, Cassandre, Chagall, Matisse, Miro et Picasso. Ces oeuvres couvrent quatre périodes: de 1750 à 1860, de 1860 à 1914, de 1914 à 1945, et de 1945 à 1974. Reproduction du haut: *David et Urie* (1665), de Rembrandt. En-dessous, à gauche, *Légion de Flandre*, gravure sur bois (anonyme), réalisée au cours de la seconde partie du 18e siècle; à droite, *Job* lithographie en couleurs de Alphonse Mucha, datant de 1898.

Avis Public

Ottawa, le 3 août 1976.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT RELATIF À LA TENEUR EN ÉMISSIONS CANADIENNES

Le Conseil projette de modifier l'article 6A du **Règlement relatif à la télédiffusion**, par l'adjonction du paragraphe (10). La modification qu'il est projeté d'apporter est indiquée dans l'annexe du présent avis.

Essentiellement, la période de temps prévue pour la diffusion d'une émission comprend le temps accordé aux messages commerciaux. Ainsi, par exemple, une émission donnée pourra avoir été conçue pour durer une heure, mais en fait, cette "émission" (qui, selon la définition du Règlement, ne comprend pas le matériel publicitaire) ne durera pas plus de 48 minutes, les 12 autres minutes étant consacrées au "matériel publicitaire" (ce qui, selon la définition du Règlement, comprend des messages commerciaux, des messages d'intérêt public et des annonces pour le compte de stations ou de réseaux). Pour compliquer le cas encore davantage, il arrive qu'une émission ainsi que les messages commerciaux qui lui sont liés, n'occupe pas totalement la période prévue pour sa diffusion et ne commence pas à l'heure précise prévue à l'horaire.

Le Conseil se préoccupe de la teneur en émissions canadiennes en ce qui a trait tant aux programmes proprement dits qu'au matériel publicitaire. Cependant ces deux catégories d'émissions sont traitées de façon distincte, étant donné que chacune d'elles donne lieu à des problèmes différents de planification, d'horaires et d'inscription dans les registres.

L'article 6A du **Règlement relatif à la télédiffusion** traite de la teneur en émissions canadiennes. Il est projeté qu'aux fins de l'article 6A, pour évaluer la teneur en émissions canadiennes et non canadiennes, on présume qu'une "émission" comprend tout le "matériel publicitaire" qui est connexe, ainsi que tout le matériel publicitaire compris entre la fin de l'émission suivante. En d'autres termes, dans l'exemple dont il est question ci-dessus, l'émission qui, en réalité, dure 48 minutes sera considérée comme un "programme" comprenant 60 minutes d'émissions canadiennes ou non canadiennes, selon le cas. Cette décision semble être conforme tant à la pratique existante qu'à l'intention initiale du Conseil, si bien qu'aucune modification importante ne résulte du présent projet.

Le Conseil invite toute les personnes intéressées à lui faire parvenir leurs observations au sujet de ce projet, au plus tard le 3 septembre 1976.

Guy Lefebvre,
Secrétaire Général.

ANNEXE

1. L'article 6A du **Règlement relatif à la télédiffusion** est modifié par l'adjonction du paragraphe suivant:

"(10) Aux fins du présent article, les heures de diffusion consacrées à une émission sont présumées comprendre le temps consacré au matériel publicitaire qui est

(a) compris dans l'émission;
(b) présenté lors d'une pause dans l'émission; ou
(c) présenté entre la fin de l'émission et le début de l'émission suivante."



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

MON HISTOIRE

Je m'appelle. . . non, je vais vous laisser deviner. . . On m'apprécie, on me néglige, on me prend et on me rejette, et c'est toujours comme ça. Quand je suis né, j'ai été cajolé, dorloté et maintenant. . . je vieillis avec les années. Parfois on me parle, on me dispute, on s'oppose à moi à cause de mes idées trop nouvelles.

On m'amène chez des amis, des foyers, de grands centres d'affaires. Je vais partout. Moi, je connais beaucoup de choses, je suis savant, je suis poétique à mes heures, je suis riche en histoires et j'ai plusieurs amis quand même. Je pénètre au fonds des coeurs, je confie à mes amis des secrets, si mystérieux que parfois on m'abandonne.

Oh! je reçois un appel et je suis demandé au deuxième étage. Pour cela, il faut que je marche droit, le dos bien en place, que mon habit soit propre et que ma couleur de jaquette s'agence avec ma personnalité, car enfin j'aurai une entrevue pour un emploi assez long. On me questionne sur mes connaissances, mes goûts, mais surtout sur mes aptitudes à rendre service et je suis embauché par M. Marcel Boulet. Il constate que je lui rendrai de grands services chaque jour et que je peux faire du temps supplémentaire à l'occasion. Je suis disponible pour tous ses besoins, il me consulte surtout sur les bibliothèques [j'ai de l'expérience], les différents livres que je connais [ils sont mes amis] et je finis par lui dire, "Ecoute, Marcel, dans le domaine de l'éducation, de la science, des arts, je les connais tous car ils sont au Collège de Saint-Boniface." Avez-vous deviné qui je suis?. . . Votre ami fidèle, Le livre.

Mes prénoms sont: Bible, Dictionnaire, Encyclopédie, Manuel scolaire, Livre de chevet, Livre de référence, Roman, et j'ai des noms qui datent de plusieurs générations, j'ai quand même eu l'occasion de voyager d'un océan à l'autre et bien plus loin encore. Je me promène depuis des siècles. Je voudrais terminer mes jours en aidant les étudiants à mieux m'aimer pour ce que je suis, un compagnon fidèle, discret et toujours à la disposition de tous.

On m'enterrera seulement quand mes idées seront trop embrouillées, quand je serai trop infirme pour être encore utile. On me recyclera [ressuscitera] un jour j'espère. . .

O. Courcelles

À LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE SAINT-BONIFACE

NOUVEAUTÉS

Plusieurs romans viennent d'être ajoutés à notre collection. Parmi ceux-ci se trouvent des titres qui ont obtenu un grand succès de libraire: **L'indésirable** par Régis Debray, **Le fils du consul** par Lucien Bobard, **Les canards de Ca Mao** par Olivier Todd, **Allegra** par Françoise Mallet-Joris, **Un jour** par Maurice Genevoix. Notons aussi **Le chien dans l'arbre** par Germaine Beaumont, **Un crime si juste** par Lucie Faure, **Viel ami, adieu** par Brian Freemantle, **Le phare** par Henri Quéffélec et **Un coup de grâce** par Henri Soubiran.

Parmi les nouveautés en Sciences Sociales plusieurs ouvrages se rapportent à l'économie. **La parole et l'outil** par Jacques Attali traite de l'économie politique et sociale du XXe siècle. **L'économie médiévale** par Guy Antonetti de l'histoire économique du Moyen Age. Pierre Georges étudie la situation économique des Etats-Unis dans **L'économie des Etats-Unis** tandis que dans le livre intitulé **L'économique** par Rodrigue Tremblay est une introduction à l'analyse des problèmes économiques de toute société.

Plusieurs volumes très intéressants de la collection **Que sais-je?** sont aussi venus enrichir nos diverses collections. Mentionnons **Les pays légendaires devant la science** par René Thévenin, **Séismes et volcans** par Jean-Pierre Rothé, **La génétique** par Janine Beisson, **Les messages de nos sens** par Paul Chauchard et **Les écritures secrètes: le chiffre** par André Muller.

Les deux derniers disques ajoutés à notre collection de documentation audio-visuelle forment une étrange disparate puisqu'il s'agit de **20 succès souvenir de la famille Soucy** (RCA Gala KTL2-7016-1-4) et de **Images de l'histoire de France de Vercingetorix à Napoléon** (Encyclopédie Sonore 320E921)



La danse traditionnelle au Québec. — *Une danse de village en 1840*, dessin de W.C. Jeffery, collection Imperial Oil of Canada.

La culture et la tradition des Cajuns

Lâche pas la patate!

par Gilbert La Rocque

On peut considérer **Lâche pas la patate** de Revon Reed (éditions Parti Pris) comme un cri du coeur. Une profession de foi d'un Cajun parlant - comme à bâtons rompus - des traditions et de la vie de cet ilot français qui résiste, en plein dans le grand flot des Etats-Unis, à l'assimilation et à la mort culturelle... En fait, un livre qui, par certains biais, pourrait nous amener à réfléchir à notre condition menacée, Québécois que nous sommes. Disons tout de suite qu'il ne s'agit pas là d'un traité d'ethnographie, et encore moins d'un ouvrage d'anthropologie: rien de scientifique dans la démarche de Revon Reed. Je l'ai dit: ça vient du coeur - et ça n'a pas la prétention d'être autre chose que les propos d'un homme qui vient chez vous pour faire un brin de jasette; un homme qui vous dit pourquoi il est fier d'être cajun, qui tente, non pas d'expliquer, mais de souligner les particularités et de cerner jusqu'à un certain point l'identité des Cajuns.

Cajun de naissance et d'amour, Revon Reed a écrit son livre en un français assez particulier: celui qui se parle dans le sud-ouest de la Louisiane, dans les bayous où s'appliquent à survivre ceux qui n'ont pas grand-chose de plus qu'une langue commune pour assumer leur existence culturelle. Revon Reed est professeur au niveau secondaire, folkloriste, éditeur et animateur de radio: il est donc véritablement placé au carrefour de la vie cajun. Les gens dont il parle, ou qu'il fait parler, sont bien souvent ses amis... Pas les Cajuns des villes ou des gros villages, non: les vrais Cajuns de la campagne de Louisiane, qui vivent encore la vie de leurs ancêtres. Des gens qui travaillent la terre ou s'engagent aux puits de pétrole du golfe du Mexique, qui boivent gros, jurent fort, et par-dessus tout adorent la plaisanterie.

D'ailleurs le livre de Reed regorge des bons mots de ces descendants des Acadiens du Grand Dérangement, de cette espèce de bonne humeur perpétuelle qui caractérise le Cajun. C'est, en fin de compte, autour de cette joie de vivre que s'articule le propos de l'auteur. Il nous y présente une race d'hommes et de femmes qui ne cèdent pas aisément, qui ne se laissent pas facilement démonter. Il faut, en effet, beaucoup de persévérance et de foi pour survivre - un si petit noyau - dans le vaste étang américain. Le titre même - lâche pas la patate, mon nègre - signifie justement: «Laisse pas tomber, mon vieux.» Car, plus que l'espèce de pot-pourri de notions cajuns qu'il semble être, cet ouvrage constitue en réalité une forme de réquisitoire pour la survie d'une culture et d'une tradition - d'une langue que l'influence du [illegible] pot américain est [illegible] de [illegible] ☐

EXPRESSIONS COURANTES

Fautes communes et infamantes à bannir une fois pour toutes

À PROSCRIRE	À RETENIR
Canceller [To cancel]	**Annuler, décommander, biffer, etc.**
- Canceller un chèque, une dette.	- ANNULER un chèque, une dette, une commande.
- Canceller un acte, un testament.	- RÉVOQUER un acte, un testament.
- Canceller un ordre.	- RÉVOQUER/CONTREMANDER un ordre.
- Canceller une réunion, un dîner.	- DÉCOMMANDER une réunion, un dîner.
- Canceller un mot, une expression.	- BIFFER/RAYER un mot, une expression.
- Canceller un train.	- SUPPRIMER un train.
vie: cognac, rhum, kirsch, etc.	
Elaborer	**Disserter**
- Elaborer sur un sujet.	- DISSERTER SUR/DÉVELOPPER un sujet.
Questionner	**Contester, discuter, etc.**
- Questionner la décision de l'arbitre.	- CONTESTER/DISCUTER/METTRE EN DOUTE/CRITIQUER la décision de l'arbitre.
- Se questionner sur son avenir.	- S'INTERROGER sur son avenir.
- Je me questionne si je partirai.	- JE ME DEMANDE si je partirai.
Assigner (quelqu'un)	**Affecter**
- On l'a assigné à cette tâche.	- On l'a AFFECTÉ à cette tâche.

N.B.- On assigne une tâche à quelqu'un, mais on affecte quelqu'un à une tâche. ASSIGNER QUELQUUN s'emploie seulement en langage juridique: "Assigner un témoin en justice".

Moi pour un [**I for one**]	Pour ma part **quant** à moi, à mon avis. . .
Êtes-vous confortable?	**Êtes-vous à l'aise?**

N.B.- Confortable s'applique seulement aux choses et seulement au sens propre: un fauteuil confortable, des pantoufles confortables.
Au sens figuré, le français traduit comfortable par différentes expressions: une avance rassurante, une forte avance; un revenu suffisant, un ample revenu.

Résulter en [To result in]	**Aboutir à, avoir pour résultat, etc.**
- Cette opération a résulté en un profit.	- Cette opération A DONNÉ des bénéfices.
- Nos efforts ont résulté en un échec.	- Nos efforts ONT ABOUTI à un échec.
- Le match a résulté en une victoire.	- Le match S'EST TERMINÉ par une victoire.
Originer	**Provenir de, prendre naissance, etc.**
- Le feu a originé au sous-sol.	- Le feu A PRIS NAISSANCE au sous-sol.
- Ce mot origine de l'anglais.	- Ce mot PROVIENT de l'anglais.

N.B.- Originer (de l'anglais originate) n'existe pas en français.

Pratiquer, se pratiquer	**S'exercer, travailler, etc.**
- Il pratique le piano.	- Il S'EXERCE au piano/IL TRAVAILLE son piano.
- Le choeur des Rossignols pratique.	- Le choeur des Rossignols RÉPÈTE.
- Notre équipe s'est pratiquée pendant deux heures.	- Notre équipe S'EST EXERCÉE pendant deux heures/a fait deux heures d'exercice.

N.B.- On dit cependant **pratiquer un sport, le football,** etc ., dans le même sens que **pratiquer la médecine, pratiquer un métier.**

Pratique	**Exercice**
- Fais ta pratique de violon.	- Fais ton EXERCICE de violon.
C'est de valeur	**C'est dommage, c'est malheureux**
- Notre équipe a perdu, c'est de valeur.	- Notre équipe a perdu, C'EST DOMMAGE.
- Sa mère est morte; c'est donc de valeur!	- Sa mère est morte; que C'EST MALHEUREUX
Avoir de la misère	**Avoir du mal, de la difficulté, etc.**
- Il a eu de la misère à s'en tirer.	- Il a EU DU MAL à s'en tirer.
- Il a de la misère à parler.	- Il A DE LA DIFFICULTÉ à parler.
Appointement	**Rendez-vous**
- Il ne reçoit que sur appointement.	- Il ne reçoit que sur RENDEZ-VOUS.
- Prendre un appointement.	- Prendre un RENDEZ-VOUS.
Être préjugé [To be prejudiced]	**Être prévenu, avoir des préjugés**
- Il est préjugé contre vous.	- Il est PRÉVENU/IL A DES PRÉJUGÉS contre vous.
- Il est préjugé en votre faveur.	- Il est PRÉVENU en votre faveur.
- Ce juge est préjugé.	- Ce juge est PRÉVENU.

N.B.- Les préjugés ou les préventions sont des opinions préconçues favorables ou défavorables. - Le préjugé est d'ordre intellectuel tandis que la prévention est d'ordre affectif.

Être anxieux [To be anxious]	**Être impatient, avoir hâte**
- Je suis anxieux de te voir.	- J'AI HÂTE de te voir.
- Il est anxieux de partir.	- Il est IMPATIENT de partir.

N.B.- En dépit d'un texte de Gide cité par le dictionnaire Robert, en dépit d'un exemple que nous avons trouvé dans Péguy, il vaut mieux conserver à **anxieux** son sens français primitif, qui implique l'idée d'inquiétude, d'angoisse: "Il attendait, anxieux, le résultat de cette bataille décisive".

Obstiner, s'obstiner	**Soutenir, se disputer, etc.**
- Il m'obstine que. . .	- Il ME SOUTIENT que. . .
- Ils s'obstinent depuis une heure.	- Ils DISCUTENT/SE DISPUTENT. . .

N.B.- Obstiner quelqu'un, c'est l'ancrer dans ses idées: "Ne frappez pas cet enfant, vous l'obstineriez". - S'obstiner, verbe exclusivement réfléchi, signifie **s'entêter:** "Il s'obstine à ne pas se raser".

(Service linguistique de RADIO-CANADA)

L'Association Québec-Israël



La dernière semaine d'avril a vu Israéliens et Québécois réunis pour prendre part au danse-t-on. Une foule de sympathisants et de passants, estimée à plus de 7,000 personnes, était présente sur les lieux du *Complexe Desjardins*. Le Danse-t-on a été organisé conjointement par la troupe folklorique Les Sortilèges et l'Association Québec-Israël.

Les organisateurs s'étaient fixé deux objectifs: Le premier, de recueillir des fonds pour assurer une partie des activités menées par ces deux organismes à but non-lucratif. Le second, en rapport plus étroit avec le danse-t-on, fut de donner une occasion à la population de participer à une grande fête populaire, en soulignant par la danse folklorique le rapprochement des sociétés québécoise et israélienne.

Ce fut certainement à ce niveau que le danse-t-on a atteint au mieux son objectif. Pas de discours "officiel", pas de table d'honneur, aucun décor particulier. L'atmosphère était à la fête populaire. Pour la première fois depuis plusieurs années, Israël était présenté aux Québécois, par des Québécois, dans un contexte qui ne laissait pas prise aux idéologies politiques.

Les plus sceptiques n'en croyaient pas leurs yeux: comment une telle foule pouvait-elle être réunie, au nom de l'amitié Québec-Israël, sans qu'un incident disgracieux ne vienne perturber la fête! Et surtout, comment un petit pays aussi éloigné qu'Israël pouvait-il susciter un tel intérêt parmi la population canadienne-française de Montréal et des environs?

L'Association Québec-Israël a voulu prouver qu'Israël, tout comme le Québec, est une société aussi "normale" que les autres: une société riche en histoire et en culture. Une société qui sait rire, chanter, danser. Les danseurs de la troupe folklorique Les Sortilèges ont su faire entrer la foule massée sur la Place du Complexe Desjardins dans la grande ronde de l'amitié Québec-Israël. Ce fut, incontestablement, un grand succès rendu possible grâce à la collaboration du service d'animation du *Complexe Desjardins*.

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL



Vue extérieure de la Librairie des Presses de l'Université Laval, à Québec.

Il y a 25 ans, les Presses de l'Université Laval voyaient le jour. Elles ont aujourd'hui acquis la renommée de l'entreprise d'édition universitaire francophone — en Amérique du Nord — la plus importante.

Ce fut seulement en 1960 que, pour la première fois, un service d'édition fut créé aux Presses. C'était aussi un nouvel essor dans la publication en 1950: les éditions qui ne publiaient pas plus de dix titres par année doublèrent leur production. L'augmentation rapide de la population universitaire depuis 1962 et les besoins toujours croissants du milieu universitaire entraînèrent une augmentation du personnel des Presses et la spécialisation de plus en plus grande de leurs services. Devant les besoins toujours pressants, le Conseil universitaire adoptait en 1966 de nouvelles structures et un nouvel organigramme.

Les Presses de l'Université Laval devenaient à cette époque "une maison d'édition universitaire ayant pour but de susciter des travaux de recherche scientifique, d'en assumer la publication et ainsi de faire progresser la connaissance, tout en assumant le rayonnement et le prestige de l'Université Laval". Cette maison d'édition compte aujourd'hui près de 450 titres disponibles dans son catalogue. Elle publie, en outre, dix revues totalisant 34 livraisons par an.

Les Presses de l'Université Laval (P.U.L.) ont une librairie importante et sont dotées du meilleur équipement afin de répondre aux multiples besoins. Depuis 1960, elles s'étaient signalées par la qualité et l'importance de leurs publications. □

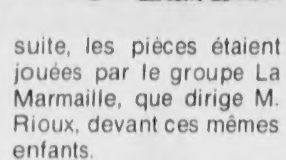
Roi des Coeurs



CINÉMA 3 présente, du 9 au 14 août, le film "KING OF HEARTS" (ROI DES COEURS), mettant en vedettes Alan Bates et Geneviève Bujold.

Les enfants du théâtre

par Jean-Léonard Binet



Monique Rioux, une Québécoise de bonne souche, oeuvre depuis déjà plusieurs années dans ce domaine fascinant du théâtre pour enfants et de l'apprentissage scénique. C'est dire tout le bonheur que j'ai eu à parcourir ce livre qu'est **L'Enfant et l'expression dramatique**, paru aux éditions de l'Aurore et rédigé avec la collaboration de Diane Bilz et Jean-Marie Boivert.

Ce manuel illustré comporte quelque 190 pages ($7.50) et traite d'une méthode d'animation en expression dramatique expérimentée avec des enfants de 6 à 12 ans. Grosso modo, M. Rioux avait constaté que les adultes écrivaient (et imposaient) des pièces aux enfants et que ces derniers étaient souvent peu concernés par le contenu des textes. D'où l'idée d'impliquer des jeunes au sein d'ateliers d'écriture où ils auraient l'occasion de s'exprimer en toute liberté. Par la suite, les pièces étaient jouées par le groupe La Marmaille, que dirige M. Rioux, devant ces mêmes enfants.

L'idée est heureuse et invite à une meilleure connaissance. Pour les animateurs - pédagogues et... les autres.

Saint-Norbert

Nous offrons nos plus vives condoléances à la famille Roland Cloutier, recteur du Collège de Saint-Boniface, éprouvée par la mort de leur fils Bertrand. La messe de la Résurrection fut chantée dans la paroisse.

...

Dimanche dernier Mme M.-A. Lemaire entourée de ses deux filles, Mme Jeanne Perrault et Soeur Marcelle Lemaire, ainsi que de son fils et sa famille, M. le Docteur Henri Lemaire venus de Boston, Mass., pour la circonstance, fêtait son 90e anniversaire de naissance. En cette occasion toute la paroisse se joignit à plusieurs autres parents et amis venus d'un peu partout pour rendre hommage à cette éducatrice et pionnière digne fille de chez nous. La fête débuta par une messe d'action de grâces célébrée par le Père J.-P. Soulodre, O.M.I., ami de la famille Lemaire. Les religieuses des SS.NN. de J.M. et compagnes de Soeur Marcelle firent les frais du chant accompagnées à l'orgue par Mlle Eugénie Hamelin. Suivit ensuite la présentation à la salle Ritchot avec M. Georges Forest comme maître de cérémonies. La foule chanta avec enthousiasme le chant bien approprié: "C'est une histoire que l'on ne saurait taire" et ce fut au tour de M. Gérard Lagacé, président de la Société historique de Saint-Boniface qui donna une intéressante causerie sur les ancêtres de M.-A. Lemaire, Jolibois, Lamoureux et enfin Lemaire.

La Ligue des Femmes Catholiques de Saint-Norbert, sous la présidence de Mme Gemma Lagacé, offrit une jolie plaque-souvenir à Mme Lemaire en reconnaissance de ses activités paroissiales et pour sa part à promouvoir la culture française.

Le père Aurèle Lemoine, comme ancien curé du Précieux-Sang, fit l'éloge de Mme Lemaire et nous parla de son dévouement comme institutrice à la maternelle pendant 14 ans et aussi comme membre actif de l'Association Parents et Maîtres.

Mme Anderson en compagnie d'autres personnes d'Age d'Or du Foyer Vincent nous offrit un programme musical très varié, entre autres leurs chansons: "Vive la Compagnie" et "Without a Song" furent très goûtées.

M. Saint-Hilaire représentant des Commissaires d'école de langue française rendit hommage à Mme Lemaire pour son dévouement durant plusieurs années à l'école Barkham de La Salle.

M. le député Jos. Guay de Saint-Boniface remit un parchemin de Mérite de la part de l'honorable Premier Ministre Trudeau. Ce dernier dit que Mme Lemaire a laissé sa marque dans notre milieu et toute la population lui redit sa reconnaissance.

M. l'abbé B. Bélanger offrit à Mme Lemaire la Bénédiction Papale pour sa fidélité à son Eglise durant sa longue vie.

Des anciens élèves des écoles où Mme Lemaire a enseigné au cours de sa vie offrirent une gerbe de roses.

Vint ensuite le Vin d'honneur à cette femme remarquable qu'elle fut. C'est avec grande émotion que Mme Lemaire remercia tous ceux qui ont participé à cette belle fête inoubliable. Le tout se clôtura par un délicieux goûter servi par Mmes D. Dupuis, Durand et Vergnano.

A Mme Lemaire nous redisons encore félicitations. Puisse Dieu vous prêter vie pour fêter votre 100e anniversaire.

...

Nous apprenons de bonne source que nous aurons enfin notre école française à Saint-Norbert! Nous jetons des fleurs sur la route de nos vaillants combattants pour la bonne cause et nous disons que votre Garde d'Honneur est toujours bien en place.

Marguerite Sherwood
publiciste

L'ASSURANCE-RÉCOLTE

Le ministère de l'Agriculture du Canada estime que 98,000 agriculteurs participent cette année au programme fédéral-provincial d'assurance-récolte.

Les projections pour l'année fiscale 1976-1977 laissent entrevoir que le total des primes payées par les agriculteurs s'élèvera à plus de $60 millions et que la contribution du gouvernement fédéral sera de $59 à $60 millions.

En 1975-1976, 93,000 agriculteurs participaient au programme. Les agriculteurs et le fédéral ont versé chacun $49 millions et les indemnités ont atteint $66 millions.

Le programme d'assurance-récolte peut s'appliquer de deux façons et chaque province fait son choix.

Au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse et à Terre-Neuve le gouvernement fédéral paie 25% des primes et 50% des frais d'administration. Chaque province verse un montant égal à la contribution du gouvernement fédéral et les agriculteurs paient 50% des primes.

Dans les six autres provinces, le gouvernement fédéral défraie 50% des primes, les agriculteurs paient l'autre moitié et la province règle les frais d'administration.

Les producteurs agricoles des Prairies sont les principaux acheteurs d'assurance-récolte, soit environ 85% du montant global.

Cette année l'augmentation provient surtout des Prairies et c'est la Saskatchewan qui compte le plus grand nombre de nouveaux assurés.

Sur les $66 millions versés en indemnité l'an dernier, 30 millions ont été payés aux assurés de la Saskatchewan, 18 millions à ceux de l'Alberta, 9 millions à ceux du Manitoba, 8.5 millions à ceux de l'Ontario et 1.1 million à ceux du Québec.

Environ 55% des exploitants agricoles admissibles achètent de l'assurance-récolte pour couvrir presque toutes leurs cultures commerciales.

La valeur totale des récoltes assurées cette année devrait s'élever à plus d'un milliard de dollars.

Le 30 avril était la date limite pour l'achat d'assurance-récolte sur les cultures semées au printemps.□

Pèlerinage aux sanctuaires de France

Les Clercs de Saint-Viateur de Montréal organisent un pèlerinage aux sanctuaires de France. Il s'agit d'un voyage en groupe accompagné qui aura lieu du 1er au 20 septembre 1976. Le transport aérien est assuré par les Lignes aériennes Royales Néerlandaises (KLM) et le coût du voyage est $1,375, tout compris. Les lieux qui seront visités comprennent **PARIS,** Basilique du Sacré-Coeur et chapelle de la Médaille Miraculeuse, **LISIEUX,** sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, **PONTMAIN** où eurent lieu les apparitions de la Sainte Vierge, **TOURS** et les châteaux de La Loire, **PELLEVOISIN** que nous visiterons à l'occasion du centenaire des apparitions de la Vierge au Sanctuaire de Notre-Dame de Miséricorde. **LOURDES,** le grand sanctuaire Marial, **MARSEILLE, NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE** lieu des apparitions de la Vierge situé dans les montagnes du Dauphiné; **LYON** et Notre-Dame de Fourvières; le village de saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, **PARAY-LE-MONIAL,** sanctuaire des apparitions du Sacré-Coeur à sainte Marguerite-Marie, **NEVERS** et le couvent Saint-Gildar où vécut et mourut sainte Bernadette Soubirous. Retour à Paris.

En ce Centenaire de ses quinze apparitions à Estelle Faguette, à Pellevoisin (France), la Mère de Miséricorde, comme toujours, a les mains tendues et pleines de grâces, prête à les déverser dans l'âme de ses enfants.

Que les pèlerins manitobains se fassent nombreux pour la gloire de Notre-Dame! Belle occasion de représenter les cinq provinces canadiennes où Elle y est déjà honorée: Québec - Ontario - Manitoba - Saskatchewan - Alberta.

On peut obtenir un dépliant contenant l'itinéraire du voyage et la nomenclature détaillée des services fournis au cours du voyage, ainsi que les conditions de remboursement au cas d'annulation, en s'adressant à VOYAGES MISSION LTÉE, suite 202, 235, boulevard Dorchester, Montréal, H2X 1N8 (téléphone: (514)861-8634 et 861-4184), et à Québec, au 192, rue Dorchester, G1K 5Y9, au téléphone, (418)522-2036.

Laurier

50e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

de M. et Mme Patrice Jeannotte

Le 31 juillet 1976 a marqué un événement important et joyeux pour la famille Patrice Jeannotte.

La fête débuta par la célébration eucharistique à 4 heures p.m. dans l'église Notre-Dame-des-Victoires à Laurier. L'abbé R-E. Lavoie présida la célébration et l'abbé U. Paquette co-célébrait. L'abbé R.-E. Lavoie félicita les jubilaires à l'occasion de leur cinquantième anniversaire de fidélité l'un à l'autre dans la vie conjugale. La lecture de la Parole fut faite par le fils aîné de M. et Mme Jeannotte, Adrien. Les offrandes furent apportées par M. et Mme Michel Selye. Mme Selye est l'aînée des petits-enfants.

A la suite de la célébration eucharistique M. et Mme René Bouchard conduisirent les jubilaires au centre communautaire où un délicieux repas fut servi. Au cours du repas le toast à la santé des jubilaires fut porté par M. Ovide Berthelet.

Les dix enfants de M. et Mme Jeannotte étaient présents. Ce sont Adrien, Ernest, Lorraine (Mme Henri Bouchard), Thérèse (Mme Jack Bendell), Aline (Mme Mike Osatiuk), Gilbert, Patricia (Mme Bill Lachewiz), Josette (Mme Eugène Caumartin), Mariette, Viviane (Mme Arthur Gagnon). Leurs 27 petits-enfants étaient aussi tous présents.

De nombreux parents et amis de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba se sont réunis à Laurier pour féliciter les jubilaires.

Aux jubilaires, tous leurs amis redisent de tout coeur "Soyez encore avec nous pendant plusieurs années."

Leda Boisvert

LES "RAPATRIÉS" À SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les renseignements que nous avons publiés dans notre livraison de la semaine dernière sur les "rapatriés" à Saint-Jean-Baptiste et à Saint-Joseph ont été transcrits plusieurs fois, et à la main, depuis qu'ils ont été une première fois mis sur papier par l'abbé Charles-Agapit Beaudry. Il est possible donc que certains noms aient comporté une erreur d'epellation. On nous a fait remarquer, par exemple, que c'est monsieur Isidore BOITEAU (et non pas *Boileau*) qui est venu à Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Aimé, par Woonsocket, et monsieur Treffié RICARD (et non pas *Picard*), qui est venu de Mont-Carmel, par Lowell).

TRANSPORT CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à Transport Canada et portant l'indication "Soumission pour un système d'égout, Aéroport de Cree Lake", seront reçues jusqu'à 3h00 p.m., HEURE DE WINNIPEG, le 30 août 1976 pour le remplacement du système d'égout et les réparations aux conduites d'eau existantes à l'Aéroport de Cree Lake, Cree Lake, Saskatchewan

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus du bureau de l'Agent régional des Approvisionnements, Transport Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, contre le dépôt d'un chèque visé au montant de $25.00 fait à l'ordre du Receveur Général du Canada. Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ou toute autre

D. A Lane
Administrateur, Région Centrale
Administration des Transports aériens du Canada

Georges de MOISSAC

Le samedi 24 juillet, M. Georges de Moissac était ravi à l'affection des siens à l'âge de 46 ans. Né à Saint-Claude, Man., le 27 février 1930, Georges était le septième de dix enfants issus de l'union de Charles de Moissac et Madeleine Magnard. Toujours gai, affable et prêt à rendre service, Georges était très aimé de sa famille. Il fit ses études à l'école de Saint-Claude et au Juniorat de Saint-Boniface.

Quand vint le temps de choisir une carrière, Georges se dirigea vers le Canadien Pacifique. Il étudia le télégraphe et les rudiments de son travail avec M. Marchand, qui devint plus tard son beau-père. Puis son emploi le conduisit dans plusieurs centres du Manitoba. Partout il fut grandement apprécié pour son dévouement et son amabilité.

Le 29 juin 1957, les cloches de l'église de Redvers sonnaient allègrement pour annoncer le mariage de Georges et de Laurette Marchand. De cette union naquirent six enfants: Paul, Renée, Claude, Roseline, Jean et Danielle. Chaque nouveau-né était accueilli avec joie et cette belle petite famille faisait la fierté des parents. Elle suivait le papa aux différents postes où son travail le conduisait: Poplar Point, Tilston, Saint-Claude et finalement Saint-Jean-Baptiste. Georges venait d'y acheter une maison et y faisait lui-même la finition; très adroit, il semblait savoir tout faire. Que ce soit sa famille, ses frères et soeurs, ses beaux-parents, la phrase-clé était: "On demandera à Georges", chaque fois qu'il y avait quelque chose à réparer. Et toujours Georges arrivait avec ses outils... et son sourire.

Malheureusement, depuis quelque temps le Canadien Pacifique fermait des bureaux et le travail se faisait rare. Georges dut recommencer à faire des remplacements et à travailler loin des siens. C'est ainsi que le vendredi 23 juillet, alors qu'il conduisait sa voiture, une hémorragie cérébrale vint briser son élan. Conduit d'urgence à l'hôpital de Neepawa c'est là que son épouse éplorée vint le retrouver. Mais aucune chaude étreinte ne put le ramener à lui et le lendemain à 14 heures il s'éteignait paisiblement à l'hôpital Général de Winnipeg. Il avait gagné sa course et le Seigneur était venu le chercher pour les demeures éternelles.

Les obsèques eurent lieu à Saint-Claude le 28 juillet. Le Rév. Père J. de Rocquigny officiait, assisté de M. l'abbé G. De Ruyck et du Père D. Ruest. Les porteurs étaient ses beaux - frères: Maurice Marchand, Henri Bazin et Roger DeGagné ainsi que ses cousins, Jean et Gérard de Moissac et Guy de Rocquigny. Une foule nombreuse venue rendre ses derniers hommages au défunt attestait de l'affection qui l'unissait à tous ceux qui l'avaient connu. Une magnifique messe de funérailles fut chantée par la chorale de Saint-Claude assistée de celle de Saint-Jean-Baptiste et des Filles de la Croix.

Georges dort maintenant tout près de ses parents bien-aimés dans le calme et la paix. Comme l'a si bien dit son fils aîné: "Il se repose... enfin".

REMERCIEMENTS

Les familles Georges et Charles de Moissac et la famille Marchand désirent remercier bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie par assistance aux funérailles, offrande de messes, ou autres, à l'occasion de leur deuil. Un merci tout spécial aux concélébrants, le Père J. de Rocquigny, l'abbé G. De Ruyck et le Père D. Ruest; à la chorale, aux organistes, ainsi qu'aux dames qui ont préparé le goûter. □

CORRECTION

M. Patrick McCarthy laisse aussi dans le deuil quatre frères dont nous avons omis les noms dans le compte rendu du décès de M. Mc Carthy, paru dans La Liberté du 29 juillet 1976. Ce sont Henri de Vancouver, Emilien et Frank de Saint-Boniface et Antonio de Transcona. Nous regrettons cette erreur. M. McCarthy laisse aussi cinq petits-enfants.

L'INSURRECTION... (suite)

tout cela que libéralisme, à les dresser contre les professions libérales. A quoi, poursuit l'historien, il faut ajouter le rôle central des personnalités de premier plan, dont Papineau est le plus représentatif, qui ont assumé cette révolte contre le progrès économique, social et juridique. Leur personnalité et leurs ambitions les prédisposaient à incarner en quelque sorte cette réaction globale. A telle enseigne que les insurrections seraient en fin de compte l'expression ultime de cette révolte des mentalités avec tout ce que celles-ci comportaient de bonne et de mauvaise foi tant consciente qu'inconsciente. Ce durcissement des mentalités étant observé aussi bien chez l'habitant que parmi les professions libérales, le seul groupe qui aurait pu préconiser une adaptation aux exigences présentes, se retrouve, sous une présentation différente, parmi les clercs." Mais "le clergé avait toujours eu partie liée avec l'Ancien Régime que ce soit sur le plan social, économique, idéologique ou politique. D'ailleurs, sa vision sociale et son statut en était le produit. L'absolutisme monarchique, l'union de l'Eglise et de l'Etat, une société hiérarchisée, aristocratique et fondée sur les privilèges, une Eglise bien enracinée dans le temporel, des fidèles acceptant sans discussion le message divin transmis par voie d'autorité, tel était en gros l'univers des clercs au moment où se produisit la Révolution française. Malgré la présence de protestants dans la société et dans l'administration gouvernementale après 1783, l'Eglise catholique jouissait, en regard même des définitions acceptées concernant ses relations avec l'Etat, d'une autonomie complète. Peut-être n'y manquait-il qu'une association plus étroite à l'exercice du pouvoir politique. Aussi l'Eglise est-elle en général fort satisfaite de son statut. Elle se sent plus libre qu'à l'époque française.

"La Révolution française allait installer une menace sur ce bel édifice qu'on croyait éminemment favorable à l'épanouissement de la **Cité de Dieu**. Par sa philospphie et par l'ensemble de ses réalisations visant à liquider l'Ancien Régime, cette série d'événements dont les échos se répercutent au Canada, apparaît aux clercs comme une sorte de drame universel mettant en cause toutes les valeurs acceptées. Aussi importe-t-il de préserver à tout prix la population canadienne-française de cette influence néfaste. Cette peur maladive du phénomène révolutionnaire est du reste alimentée par l'arrivée au pays de quelques prêtres français. En renversant la monarchie de droit divin, en abolissant la féodalité, en confisquant les biens ecclésiastiques et en substituant les droits de l'homme aux anciens privilèges, la France révolutionnaire s'était attaquée à tout ce qui était sacré aux yeux des clercs du Québec. Aussi devient-elle le symbole de l'impiété et de l'anarchie. Dès lors se comprend mieux l'attitude du clergé face à certaines évolutions qui se dessinent dans le Bas-Canada.

"L'établissement des institutions parlementaires dans le Québec ne pouvait dans ces conditions que provoquer une profonde inquiétude dans le milieu clérical. Non seulement le clergé s'était opposé à cette innovation dangereuse mais, une fois le cadre fixé, il se refusa à en admettre les implications essentielles. L'existence d'un Exécutif fort et d'un Conseil législatif était certes susceptible de les rassurer; par contre, la présence d'une assemblée élue par les citoyens comportait, selon lui, tous les risques d'abus qu'engendre inévitablement l'exercice de la liberté. Car, aux yeux des clercs, liberté et licence étaient synonymes. Seule une Chambre d'Assemblée définie comme un pur organisme consultatif pouvait les satisfaire. Il n'est pas étonnant que les dirigeants écclésiastiques n'aient cessé, surtout au début du XIXe siècle, de déplorer les conséquences néfastes du système parlementaire. Il n'est pas étonnant que, dans les collèges et en chaire, ils aient continué à soutenir la doctrine de la monarchie de droit divin. Les générations qui se sont succédées entre 1791 et 1840 furent toutes formées contre les valeurs politiques existantes. La peur de la Révolution est à l'origine de cette attitude.

"C'est surtout après le début du XIXe siècle que les clercs acquièrent la conviction que l'héritage traditionnel est vraiment mis en cause à l'intérieur de la société. On peut dire que l'ascension rapide des professions libérales est responsable de cette prise de conscience. Cette classe issue du peuple qui recherche l'hégémonie sociale et la domination politique en s'appuyant sur la philosophie du XVIIIe siècle et sur la tendance démocratique du régime politique, lui paraît porter des aspirations éminemment destructrices de l'ordre traditionnel. Il est évident pour les clercs que ce groupe d'individus pressés de s'élever socialement n'a pas le sens des anciennes hiérarchies et des valeurs qui les fondent. Fait encore plus grave, une assez forte proportion de cette élite pactise avec l'incroyance et avec un idéal laïque. Il n'en fallait pas davantage pour que le clergé fasse un rapprochement entre l'oeuvre de la Révolution française et les conséquences éventuelles, inéluctables même, de cette montée des classes moyennes." Mais bientôt les clercs s'apprivoiseront avec le nationalisme jugeant qu'il "pouvait fort bien devenir l'instrument nécessaire à l'édification d'une société catholique et cléricale". Et ce sera ce que le professeur Ouellet appelle "l'effacement prolongé des forces laïques dans la société canadienne française".

(À SUIVRE)

ON DEMANDE

Une Secrétaire Administrative

Tu as déjà travaillé quelques années, et tu as atteint une certaine maturité que ton patron refuse de reconnaître.
Tu acceptes les responsabilités de ton emploi,
et ce que tu fais, tu le fais bien.
Tu aimes travailler 35 heures par semaine,
mais tu est prête à en travailler 60 au besoin.
Tu aimes dactylographier, tu le fais vite et sans faute.
Tu peux t'exprimer aussi bien en anglais qu'en français,
et tu es capable de formuler des traductions.
La responsabilité du bon fonctionnement d'un bureau
ne te fait pas peur, au contraire tu profites de l'occasion pour démontrer tes capacités.
Tu acceptes un salaire selon ta compétence et non selon les normes établies.
Tu acceptes de travailler pour une nouvelle entreprise
en plein épanouissement et de commencer dès le 1er septembre.
Tu acceptes de m'envoyer avant le 27 août un résumé
de ton expérience et de me dire pourquoi je devrais t'offrir cette position.

JOLLY TURENNE, directeur
LES PRODUCTIONS JOLLY LTEE
520, rue Aulneau, St-Boniface, R2H 2V3

Nécrologie

Mme M.-Louise LAVACK

Le 27 juillet 1976, à l'âge de 81 ans, à l'hôpital de Sainte-Anne-des-Chênes, est décédée Mme Marie-Louise Lavack, épouse bien-aimée de Georges Lavack.

Outre son cher Georges, elle laisse dans le deuil quatre fils, Lewis et Jean de Saint - Boniface, Georges d'Ottawa, et Raynald de Saint-Norbert; cinq filles, Emma Phaneuf de San Diego, Annette Delaquis, Rita Gendreau, Marie-Paule Blanchette et Georgette de Saint-Boniface; 23 petits-enfants et 35 arrière-petits-enfants; une soeur, Marie Lesage, et un frère, Frank Lesage de Notre-Dame-de-Lourdes.

REMERCIEMENTS

Les familles Lavack, Phaneuf, Delaquis, Gendreau, Blanchette et Lesage remercient très sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de Mme Marie-Louise Lavack. Pour vos offrandes de messes, fleurs, cartes et prières, un merci du coeur.

L'ORDONNANCE DE M. LANG... (suite)

en utilisant deux langues, c'est l'aspect sécurité qui en bénéficie. Le but de toute communication n'est-il pas de se faire comprendre? En Europe, l'«Eurocontrôle» est un centre de contrôle aérien organisé par la CEE qui se compare aux centres de contrôle de Montréal et de Toronto. Il est situé à Maastrich, en Hollande et l'ensemble des contrôleurs en devoir peut communiquer avec les pilotes en sept langues. Dans le sud des Etats-Unis, quelques aéroports près de la frontière du Mexique utilisent l'espagnol en plus de l'anglais. C'est sûrement dans l'intérêt de la sécurité que les Américains offrent ce service. Ils sont plus généreux envers leurs voisins du sud que les anglo-saxons du Canada envers leurs compatriotes francophones.

Donc, il semble bien que l'Ordonnance Lang soit "ultra-vires". Elle peut être contestée, d'abord parce que ni la Loi sur l'Aéronautique, ni les règlements de l'air qui en dérivent, n'autorisent le ministre des Transports à légiférer en matière de langue, une telle usurpation des pouvoirs du Parlement ne pouvant être tolérée; ensuite parce qu'elle vient à l'encontre de la Loi sur les langues officielles; en troisième lieu, elle semble violer la constitution du pays.

Il appartient, soit au caucus, soit au cabinet ou au Gouvernement de remettre le ministre Lang au pas. Il doit contremander son Ordonnance le plus tôt possible. Si le gouvernement n'agit pas, les Gens de l'Air devront porter le fardeau d'une contestation longue et très coûteuse. Les résultats s'amèneront peut-être trop tard et l'unité canadienne sera effritée davantage.

(1) CALPA - Canadian Airline Pilots Association
(2) CATCA - Canadian Air Traffic Controllers Association.

Personnel

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer: 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
2-289-JNO

ON DEMANDE - Pour 1er septembre. Dame responsable pour prendre soin de la maison et de 2 garçons de 4 et 6 ans dans Parc Windsor. Chambre privée. Salaire négociable. Devra demeurer chez employeur. Composer 256-6319 après 8 heures du soir, ou s'adresser par écrit à: 3 baie Westmount, St-Boniface R2J 1Y7.
12-398-20 C

AIMERAIT GARDER un garçon de 2½ à 3½ ans du lundi au vendredi commençant le 15 septembre. A proximité de Fernleaf Drive. Composer 257-2644.
19-457-19 C

AIMERAIT GARDER ENFANTS de 6 mois à 5 ans chez employeur, du lundi au vendredi. Composer 774-8549.
17-446-JNO

"UN MESSAGE EVANGELIQUE vous attend. Composez 783-0829 jour et nuit".
18-452-21 C

ON DEMANDE une gardienne à l'année longue pour garçon de 3½ mois de 8 heures à 4h30, commençant le plus tôt possible. A proximité de rue Berry. Composer 247-8298 après 6 heures.
15-419-22 C

ON DEMANDE - Gardienne pour 4 enfants de 2 à 8 ans commençant le 1er septembre. Devra demeurer chez employeur. Chambre, pension et voiture incluses. Salaire à discuter. S'adresser à Boîte 438, La Liberte, C.P. 96, St-Boniface, Man.
17-438-JNO

ON DEMANDE GARDIENNE de langue française pour 2 enfants âgés de 2 et 5 ans, du lundi au vendredi (8h à 5h) de septembre '76 à juin '77. Devra se rendre à domicile (St-Vital). Petit ménage à faire, congés scolaires payés, salaire mensuel intéressant. Les intéressés sont priées de s'adresser au 256-2718.
17-444-JNO

ON DEMANDE
Pour étudiant. Septembre.
Chambre et pension près du Collège de Saint-Boniface.
Tél.: (à frais virés) 744-2648

ON DEMANDE une dame comme ménagère et pour prendre soin d'une dame âgée. Heures de travail: 8h30 a.m. à 4h30 p.m., 5 jours par semaine, du lundi au vendredi. Bon salaire. Composer 284-2898.
19-462-20 C

LA DIVISION SCOLAIRE

DE SAINT-BONIFACE NO 4

demande

1 professeur à plein temps à l'école Provencher pour enseigner 2e année Français partiel (L.A., sciences et mathématiques enseignés en anglais). Devra participer aux activités culturelles et extra-curriculaires.

Veuillez s'il vous plaît adresser vos demandes par écrit au

Bureau central,
Division scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 1X1

Le C.U.S.B. requiert les services d'un



CONCIERGE I

Salaire: selon Convention collective

Adressez votre demande à:

Monsieur le Directeur du Personnel
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7 (Tél.: 233-0210)



Centre de Main-d'oeuvre du Canada | **Canada Manpower Centre**

283, avenue Taché

51503 - **Dessinateur du génie civil.** Salaire: $675.00 par mois. Deux à trois années d'expérience. Emploi permanent, du lundi au vendredi.

51435 - **Cuiseur de plume.** Salaire: $4.75 l'heure et plus. Travail par équipe. On demande de l'expérience comme conducteur d'une chargeuse-pelleteuse.

51481 - **Aide-comptable.** Salaire: $600.00 par mois. Doit avoir complété des études en comptabilité. Aussi, on doit fournir sa propre voiture.

51438 - **Mécanicien de machines fixes - 4e classe** - Salaire: $5.64 l'heure pour commencer. Travail par équipe. On demande une personne fiable et responsable.

51035 - **Coiffeur(coiffeuse).** $125.00 par semaine et plus. Expérience de préférence. Exigences telles que demandées d'un coiffeur ou d'une coiffeuse.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-2669.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-2669.

A.C.F.C.



DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Association Culturelle Franco Canadienne de la Saskatchewan est à la recherche d'un candidat pour combler le poste de directeur-général.

Le candidat idéal possède de l'expérience dans les domaines de l'administration, relation publique et animation. Il aura su démontrer le leadership, la personnalité et le doigté nécessaire pour fonctionner au sein d'une équipe dynamique. De plus, il aura su prouver sa compétence dans la mise en marche de nouveaux projets.

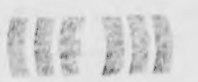
Voici une occasion unique pour une personne bilingue connaissant à fond le problème des minorités, douée d'imagination, de savoir-faire et possédant de l'expérience.

Le traitement fera l'objet d'une entente mutuelle. Le lieu de travail sera principalement Regina, mais, le candidat devra voyager.

Votre candidature sera traitée confidentiellement; veuillez l'adresser comme suit:

M. Clotaire Denis
Président — A.C.F.C.
Saint-Denis
Saskatchewan
Concours 1976-108

Date limite: les demandes doivent être parvenues à nos bureaux à Regina avant le 1er septembre 1976, 16h00.



TELEPHONE: 233-8972

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
340, BOUL. PROVENCHER, ST-BONIFACE, R2H 0G7

est à la recherche

d'ANIMATEURS

à plein temps et/ou à temps partiel
pour la saison prochaine
(septembre 1976 à août 1977)

Certains postes devront être comblés dès cet automne

Pour de plus amples informations,
veuillez communiquer avec:

Norman A. Dupasquier, directeur général
Le Centre Culturel Franco-Manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7
Téléphone: 233-8972

PROFESSEURS DEMANDÉS DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS, LANGUES SECONDES

QUALIFICATIONS:

Bachelier, plus 3 ans d'expérience dans l'enseignement des langues secondes ou (1350 heures).

SALAIRE:

$12.00 de l'heure (minimum).

ENDROIT:

Kingston, Ontario, et Victoria, C.-B., collèges universitaires.

Si intéressé, composez le plus tôt possible:
236-9751 ou 236-9752 Code 613 Ottawa, à frais virés.

TEL.: 247-9202 296, RUE MARION, ST-BONIFACE

collette's

PRINTING & DUPLICATING

IMPRIMERIE INSTANTANÉE
DACTYLOGRAPHIE - PHOTOCOPIES

FERMES DEMANDÉES

Fermiers, avant de vendre votre ferme, appelez-nous. Nous avons des clients qui sont prêts à payer un très bon prix pour une terre agricole. Spécialement intéressés dans de bonnes terres pour culture de céréales. Appelez Gilbert Saint-Amant 253-1060 ou *Marion Realty* 256-7366, ou s'adresser par écrit à: Gilbert Saint-Amant, 76, baie Bibeau, Saint-Boniface, Manitoba R2J 2A7.

agents d'immeubles

DUBOIS SALES & REALTY CO.

COURTIERS EN IMMEUBLES

ED. DUBOIS, propriétaireST-MALO, Manitoba R0A 1T0

Tél.: 347-5298

VENEZ VOUS INSTALLER A ST-MALO - Village très prospère avec plage, lac, verdure, industrie, à seulement 40 milles de Winnipeg.

PARTIE SUD DU VILLAGE DE ST-MALO - Belle propriété de 9 acres pour seulement $8,500.

ST-MALO - En face de l'église. Maison de 2 ans presque neuve. 2 chambres à coucher. Très moderne. Poêle et réfrigérateur inclus. $25,000.

DEUX MILLES DU VILLAGE DE ST-MALO -½ mille de la route 59 - 150 acres tout clôturées et avec maison, 3 chambres à coucher, garage, abri pour animaux, dépôt de bon gravier, eau en quantité. A prix raisonnable.

QUATRE MILLES AU SUD DE ST-PIERRE - ½ mille de la route 59. Propriété de 18 acres en partie boisée. $6,900.

ST-MALO - RUE PRINCIPALE - Maison toute neuve de 3 chambres à coucher sur grand lot de 60 x 165. Prix raisonnable.

**Pour meilleurs résultats,
appelez après 6 heures
ACTION SERVICE SATISFACTION**

A.-E. LEPAGE –

MELTON
REAL ESTATE LTD

À VENDRE

Epicerie située à Haywood, Manitoba. Immeuble et tout l'équipement. La marchandise sera vendue séparément et le prix n'en est pas inclus dans le prix.

Revenu mensuel assuré d'une partie de l'immeuble occupée par un bureau de poste. Résidence au second étage, comprenant cuisine, 4 chambres à coucher, bain, etc. Une belle occasion de prendre en main une bonne affaire.

APPELEZ JIM SOUTAR, courtier
Carman, Manitoba
Téléphone: 745-2651

ARMAND AYOTTE REALTY
191, boulevard Dollard

RUE DESCHAMBAULT
Maison de 7 pièces, 4 chambres à coucher, salle à manger, tapis mur à mur, 2 plomberies, salle de récréation, jolie cour et jardin. Hypothèque de $22,000 à 10% d'intérêt. L'acheteur a le choix du poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse au gaz. Appelez au 233-5845 — 233-0414 ou 256-0695.

BEL-AIR REALTY LTD.

Saint-Norbert

Rue Lemair. Duplex. 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de récréation, le tout décoré avec goût et en parfait état.

SIGNALEZ ALBERT
au 1-878-3340 ou 247-8851

**ST. BONIFACE
PAINTING & DECORATING
Albert Gaborieau, prop.**

Décoration intérieure et extérieure,
dans les immeubles commerciaux ou résidentiels.
BUREAU: 284-2124 RÉSIDENCE: 233-3067

433-7481 - RENÉ MULAIRE, PHARMACIEN





SAINT-PIERRE, MANITOBA

À vendre

Rue Notre-Dame, près rue Taché. Bungalow en stuc, 1½ étage, 4 chambres à coucher, haut et soubassement complets. Lot de 50 pieds, garage, etc. Composer 247-2457.
19-460-20 C

ST-BONIFACE PLACE CABANA - Bungalow solide de 3 chambres à coucher. Grande cuisine de famille et chambre à coucher principale spacieuse. Salle de récréation avec bar, et chambre à coucher supplémentaire et salle de bains, 3 morceaux, au soubassement. Garage double. Prix demandé: un peu plus que $50,000. Localité idéale tranquille, près de toutes les écoles. Veuillez appelez Mme Marilyn Duma 837-2065.
**ELDERS REAL ESTATE
DIVISION of STEVENSON
382 Academy Road - 474-1381**

MIEL FRAIS maintenant disponible à 1½ mille au sud sur chemin Ste-Marie de l'autre côté du Périmètre. Apportez vos propres contenants et économisez. Giguère Honey Farm, 60, boul. Paul, St-Germain, Man. Tél.: 256;1644.
19-459-JNO

À louer

Pour les mois d'été, 2 maisons-roulottes avec toutes les commodités. Faites vos réservations pour louer à la semaine ou au mois. Composer: 247-7673.
11-380-JNO

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU RAPHAEL LAUZE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 17e jour de septembre, A.D. 1976.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour d'août, A.D. 1976.
MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE LAURA ELIZABETH MOQUIN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédée.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 6 septembre 1976.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour d'août, A.D. 1976.
TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH HENRI LEVEQUE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, Retiré, décédé.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 14e jour de septembre, A.D. 1976.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour d'août, A.D. 1976.
F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

McKAGUE SIGMAR
**Centre Commercial Southdale
256-4356**

POUR CELUI QUI EST PLEIN DE DISCERNEMENT cette maison spacieuse de 2 étages, 4 chambres à coucher avec garage attenant, sur lot de 60 x 110, offre un domicile avec grande entrée, foyer ouvert au salon, portes de patio donnant sur salle à manger, grande cuisine avec laveuse à vaisselle, cabinet de toilette donnant sur chambre à coucher principale, ainsi que beaucoup d'autres commodités désirables. Pour visiter, appelez Alice Smyth 256-4356 ou 253-5917.

TRANSCONA
Ce joli côte à côte qui comprend 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, une grande cuisine avec portes du patio donnant sur "deck", n'a seulement que 1 an. Hypothèque raisonnable à 10½%. Appelez Alice Smythe 256-4356 ou 253-5917.

AVEZ-VOUS DEJA DESIRE UNE MAISON AU COEUR DE ST-BONIFACE? J'ai la réponse pour vous. Résidence très agréable de 1½ étage, 8 pièces, 4 chambres à coucher, sur grand lot boisé, près collège et hôpital. Une vraie aubaine. Appelez Annette Roy 256-1186

GRANDE FERME DE 400 ACRES. Culture de céréales. Puits artésien, bâtiments très solides. A 35 milles de la ville. Annette Roy 256-1186.

PARC WINDSOR
Maison très propre avec 3 chambres à coucher, salle à manger, 1,150 pieds carrés, grand lot clôturé, arbres fruitiers, près des écoles et autobus. Appelez Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

SOUTHDALE $51,900
Jolie maison de 4 chambres à coucher comprenant 2 salles de bains, garage attenant, air conditionné central. Près des écoles et magasins. Appelez Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

PRES HOPITAL ST-BONIFACE
Grande maison de 8 pièces en très bon état. Peut servir comme duplex ou maison de famille. Située sur un grand lot boisé. Garage. Appelez R. Lejeune 256-8793.

M METRO AGENCIES LTD.

**Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510**

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison de 2 étages, 8 pièces, 2 salles de bains. Grand lot. Faisant face au parc Provencher. Peut servir pour famille ou revenu.

ST-BONIFACE $20,900
Maison de famille ou de revenu. 2 salles de bains. Près autobus.

RUE HORACE
Maison de 1½ étage avec soubassement complet.

ST-BONIFACE $31,900
Maison de 1½ étage sur beau lot avec garage. Bien propre.

RUE CATHEDRALE
Bâtisse de 4 logis. En très bon état. En face de l'école et du parc Provencher. On demande $39,000.

CENTRE DE ST-BONIFACE
Belle maison de famille avec 2 salles de bains, salle de récréation. Nouvellement rénovée. Style espagnol. Tapis mur à mur dans toutes les chambres et au salon. Sur grand lot. C'est une vraie beauté. Beaucoup d'espace pour demeure.

NOUS AVONS DES CLIENTS
POUR MAISONS AU PARC
WINDSOR, A NORWOOD
ET A ST-VITAL.



DANIS REALTY LTD.
519, CH. STE-MARIE – ST-VITAL

Tél.: 247-8957



POSSESSION LE 1er SEPTEMBRE ST-NORBERT
Joli bungalow de 3 chambres à coucher plus salle de récréation et 2 salles de bains - Garage double - Prix: $45,900. - Appelez Penny Paul — Pager 943-2800 Code 404.

LORETTE - MAN. - Maison de 4 ch. à c. - cave complète - Près de l'école-$32,500 - Appelez Aimé Fillion.

RUE LA VERENDRYE - Maison de 3 chambres à coucher avec cave complète - Lot: 49 x 65 plus 13 x 56 - Quelques réparations requises - MAIS pour $21,900 c'est bon marché - Appelez Mme Danis, rés. 253-2102 - bur. 247-8957.

RUE HUMBOLDT A ST-VITAL - Très belle maison de 3 chambres à coucher avec salle de récréation - Tapis mur à mur - Lot de 50 pieds - Prix: $35,900.

FORT ROUGE - Maison de 2 ch. à coucher - $23,900 - Appelez Penny Paul - Pager 243-2800 Code 404.

TRANSCONA - Bungalow moderne - 3 ch. à c. - Cave finie avec salle de récréation - 4e chambre à coucher - Seulement $43,900 - Appelez Carole Gauthier 233-1214 ou Belva Smith 257-5164.

Aimé FILLION: 256-4762	Claude FILLION: 257-1765	Carole GAUTHIER: 233-1214	Yvette PELLETIER : 247-2372
Belva SMITH : 257-5146	Penny PAUL : 284-6453	Ada GUENETTE : 247-5903	Aline-R. DANIS -ger.-: 253-2102

un coup de main?

Le Secrétariat d'État, vous le savez, s'intéresse à toutes les initiatives visant à la promotion sociale et culturelle des minorités de langue officielle.

Mais saviez-vous que le Secrétariat d'État, par sa Direction des groupes minoritaires de langue officielle, fournit gratuitement le concours de personnes-ressources qui peuvent, par leurs conseils, leur sens de l'organisation et leurs connaissances, collaborer à la réalisation de tout projet de nature à susciter le développement de la communauté. Nos conseillers aident à formuler les projets, expliquent les mécanismes des programmes gouvernementaux, coordonnent différentes initiatives pour éviter la duplication et simplifient le cheminement administratif des projets.

Ils sont plus de 40 à travers le Canada, sans compter l'apport des spécialistes qu'ils peuvent engager et assigner à votre projet, si sa bonne réalisation le nécessite.

Rappelez-vous que tous vos projets nous intéressent, qu'ils soient de nature sociale ou culturelle, et que nous vous offrons gratuitement l'assistance de spécialistes qui vous aideront à formuler vos besoins.

Un coup de main? Communiquer avec nous! Nous sommes là pour ça.

Suite 405
Édifice Trademart
Scotia Square
Halifax, B3K 2Y5



Secrétariat d'État | **Secretary of State**

J. Hugh Faulkner, Ministre | J. Hugh Faulkner, Minister